



**ROSA
LUXEMBURG
STIFTUNG**

RLS RESEARCH PAPERS ON PEACE AND CONFLICT STUDIES IN WEST AFRICA

MALI EN CRISE

Une décennie de
« guerre contre le terrorisme »

12/2024/3

LE MALI EN CRISE

MALI EN CRISE

Une décennie de
« guerre contre le terrorisme »

A propos de l'auteur : Félix ATCHADE

Dr. Atchadé est médecin, spécialiste de Santé Publique et d'Éthique Médicale. Il est également spécialisé en géopolitique, et en relations internationales. Il travaille comme chercheur et consultant sur les questions d'équité et de justice sociale dans les systèmes de santé. Militant politique, Coordinateur du Groupe de travail Afrique du Parti de la gauche européenne (PGE) et membre du Secrétariat du Secteur international du Parti communiste français.

Étude coordonnée par Marie N'guettia.



Remerciements

Cette étude a pu voir le jour grâce à la confiance accordée par la Fondation Rosa Luxemburg, notamment par Claus-Dieter Koenig et Marie N'guettia. J'exprime ma gratitude envers les membres du Secteur international du PCF et de son Collectif Afrique pour les échanges fructueux hebdomadaires concernant les questions soulevées dans cette étude.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers le Professeur Issa Ndiaye, ancien ministre de l'Éducation du Mali, pour les nombreux échanges constructifs concernant la situation de son pays et de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'envers Madame Aminata Traoré, ancienne ministre de la Culture du Mali. Ma dette est incommensurable envers les nombreuses personnes au Mali et en France, qu'elles soient élues, dirigeantes politiques, journalistes ou universitaires, qui ont généreusement consacré de leur temps aux entretiens. .



T A B L E D E S M A T I E R E S

Carte du Mali	04
Données sociodémographiques du Mali	05
Liste des acronymes et abréviations	06
Introduction	07
1) Présentation du pays	11
1.1 Géographie physique	11
1.1.1 Le relief	11
1.1.2 Hydrographie	12
1.1.3 Le climat	12
1.2 Division administrative du pays	12
1.3 La population	13
1.3.1 Croissance de la population	13
1.3.2 Population très jeune	14
1.3.3 Distribution de la population	14
1.4 Indice de développement humain (IDH)	15
1.5 La pauvreté au Mali	16
1.6 L'Économie du Mali	16
1.6.1 Aspects généraux	16
1.6.2 L'économie rurale	16
1.6.3 Secteur mines et énergies	19
2) L'Islam au Mali	19
2.1 Une implantation ancienne	19
2.2 Une pluralité des expressions	20
3) Les principales zones de crises au Mali	22
4) Les groupes armés	22
4.1 Les groupes djihadistes	22
4.2 Les groupes d'autodéfense et les milices pro-étatiques	24
4.3 Les groupes rebelles	25
5) Le Nord et le Centre en crises	25
5.1 La crise du Nord Mali : la question Touarègue	26
5.1.1 Les Touaregs et le pacte national malien	26

T A B L E D E S M A T I E R E S

5.1.2 Une économie politique des rébellions touarègues ?	28
5.2 La crise dans le centre : un djihad peul ?	29
5.2.1 Qui sont les Peuls ?.....	29
5.2.2 Qui sont les djihadistes du Centre du Mali ?	29
5.2.3 La réponse de l'État central à la question de la radicalisation peule.....	30
6) Comprendre les crises maliennes	31
6.1 Quelles sont les causes du conflit au Mali ?.....	32
6.2 Impact économique des crises imbriquées de l'instabilité politique et de l'insécurité	36
Recommandations	37
Conclusion	38
Bibliographie.....	39

CARTE DU MALI



Superficie en km ²	1 241 238
Population totale (en millions)	21,47
Taux de croissance annuelle de la population	3
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme)	5,9
Espérance de vie à la naissance (en années)	58,9
Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)	97
Revenu national net ajusté par habitant (\$ US constants de 2015)	615
Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national (% de la population)	42,3
Indice de développement humain (IDH) / Rang mondial sur 189 pays	0,428/184

Sources :

Banque mondiale,
Programme des Nations-Unies pour le développement
(PNUD)

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACLED	The Armed Conflict Location & Event Data Project
AFRICOM	United States Africa Command
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb islamique
BM	Banque mondiale
CMA	Coordination des mouvements de l’Azawad
EIGS	État islamique au Grand Sahara
EUTM	Mali Mission de formation de l'Union européenne au Mali
FAMA	Forces armées maliennes
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FC-G5S	Force conjointe du G5 Sahel
FLM	Front de libération du Macina
FMI	Fonds monétaire international
FPA	Front populaire de l'Azawad
GATIA	Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés
GIA	Groupe islamique armé
GSPC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
HCUA	Haut conseil pour l'unité de l'Azawad
IFI	Institutions financières internationales
JNIM	Jama’at Nusrat al Islam wal Muslimin ou en français GSIM : Groupe de soutien à l’islam et aux musulmans
MAA	Mouvement arabe de l'Azawad
MDP	Mouvement pour la défense de la patrie
MNLA	Mouvement national pour la libération de l'Azawad
MPLA	Mouvement populaire de libération de l'Angola
MPSA	Mouvement populaire pour le salut de l'Azawad
MSA	Mouvement pour le salut de l'Azawad
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OCRS	Organisation commune des régions sahariennes
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OPEX	Opération extérieure
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le développement
UA	Union africaine
UE	Union européenne

I N T R O D U C T I O N

Selon le Global Terrorism Index 2023¹, la situation sécuritaire au Mali en 2022 présente des nuances significatives. Bien que le nombre d'attaques ait connu une baisse, le bilan des victimes, en particulier les décès, a atteint un niveau sans précédent depuis une décennie. Les statistiques révèlent une augmentation de plus de 50 % du nombre de décès, malgré une diminution de 20 % du nombre d'attaques. En moyenne, 3,5 personnes ont perdu la vie par attaque, comparativement à 1,7 personne l'année précédente. Les stratégies de sécurité mises en œuvre par les autorités de transition issues du coup d'État de 2021 semblent produire des résultats mitigés. Les violences sont principalement concentrées dans les régions du Nord, du Centre et aux abords de Bamako. Les attaques ciblent indistinctement les militaires et les civils, ces derniers représentant plus de 64 % des décès, soit 607 morts, tandis que les militaires enregistrent 20 % des pertes (188 décès). L'attaque la plus meurtrière a été perpétrée sous la forme d'un assaut armé contre plusieurs villages dans la région de Mopti, entraînant le décès de 110 civils. Curieusement, cette attaque n'a fait l'objet d'aucune revendication de la part des groupes terroristes.

La situation sécuritaire au Mali en 2022, telle qu'évaluée par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), se traduit par un bilan alarmant. Les actes de violence ont touché 2 001 personnes au cours de l'année, se répartissant en 1 277 décès, 372 enlèvements ou disparitions, et 352 blessés. Comparativement à l'année précédente, les pertes humaines ont enregistré une augmentation spectaculaire de 119 %, passant de 584 personnes tuées en 2021 à 1 277 en 2022. En revanche, le nombre de personnes enlevées ou disparues a diminué de 50 % par rapport à l'année précédente (744 en 2021). Les blessés ont également connu une baisse de 24 %, passant de 466 en 2021 à 352 en 2022².

Le rapport de l'Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) pour l'année 2022 met en lumière une augmentation significative des déplacements internes, dépassant les 401 000 personnes, soit quatre fois plus que deux ans auparavant. L'insécurité a conduit à la fermeture de plus de 1 640 écoles, principalement dans quatre districts de la région centrale de Mopti. Au sud du pays, environ 10 % des écoles sont restées fermées, touchant les régions de Koulikoro, Koutiala et Sikasso.

En 2021, 1,3 million de personnes ont fait face à une insécurité alimentaire aiguë³, un chiffre qui a augmenté à 1,8 million entre juin et août 2022. Parallèlement, 370 548 personnes déplacées internes ont été enregistrées jusqu'au 30 avril 2022, avec l'ajout de quelque 9 000 nouveaux ménages (54 000 personnes) déplacés dans la région de Ménaka en raison des violences armées.

Il est évident que la crise au Mali, qui a commencé au lendemain du renversement de Mouammar Kadhafi en Libye en 2011 et marquée par l'insurrection séparatiste touarègue, a persisté et s'est aggravée malgré les multiples interventions militaires, tant maliennes que françaises, ainsi que les initiatives diplomatiques internationales, y compris celles de l'ONU.

La situation sécuritaire actuelle contraste nettement avec l'optimisme d'il y a une décennie. Les propos de l'ancien président français François Hollande, exprimant sa satisfaction face à l'accueil chaleureux des habitants

1- Institute for Economics & Peace. Global Terrorism Index 2023 : Measuring the Impact of Terrorism, Sydney, March 2023. Available from: <http://visionofhumanity.org/resources>.

2- Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) Note trimestrielle sur les tendances des violations et atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire au Mali 1er octobre — 31 décembre 2022.

3- Office for the Coordination of Humanitarian Affairs Global Humanitarian Overview 2022 <https://www.unocha.org/sites/unocha/files/Global%20Humanitarian%20Overview%202022.pdf>

de Bamako le 2 février 2013, témoignent de cette époque révolue : « la France est avec vous, la France est à vos côtés, la France est fière de vous, et moi je veux vous dire que je viens sans doute de vivre la journée la plus importante de ma vie politique⁴. »

À l'époque, l'appui décisif de la France avait permis en quelques semaines de reprendre aux djihadistes affiliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), la plupart des villes et territoires du nord du Mali, où ils régnaient depuis plusieurs mois. L'opération, baptisée Serval, avait mobilisé 4 000 soldats et avait été déclenchée le 11 janvier 2013 à la demande du gouvernement malien. Elle avait réussi à stopper l'offensive djihadiste menaçant Bamako et à mettre fin à l'organisation industrielle du terrorisme dans le nord du Mali. Par la suite, la mission de stabilisation du Mali avait été transférée aux partenaires maliens et aux forces de l'ONU via la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)⁵.

Le 1er août 2014, l'opération Barkhane a succédé à l'opération Serval, qui avait pris fin le 31 juillet 2014. Reconnue comme le déploiement français à l'étranger le plus important à ce jour, l'opération Barkhane mobilisait plus de 5100 militaires, une vingtaine d'hélicoptères, 400 véhicules logistiques, 220 blindés légers, 290 blindés lourds, sept avions de chasse, trois drones et une dizaine d'avions de transport. Son champ d'intervention s'étendait au-delà du Mali, incluant la Mauritanie, le Niger, le Tchad (remplaçant ainsi l'opération Épervier⁶ initiée en 1986) et le Burkina Faso. Selon les autorités françaises, cette extension visait à contrer la « nature transfrontalière de la menace terroriste. »

Malgré un accueil initial chaleureux et des relations prometteuses au cours des premiers mois, la situation a graduellement décliné. Le nombre croissant d'attaques terroristes dans la région, accompagné de l'augmentation du nombre de Maliens qui rejoignaient les groupes insurgés, a suscité des doutes. La menace djihadiste s'est également propagée à d'autres régions du pays ainsi qu'aux États voisins tels que le Burkina Faso et le Niger, transformant progressivement la présence militaire française en un point un point de crispation qui va se muer en véritable hostilité.

Au cours de l'été 2022, les relations diplomatiques entre les deux nations ont pris une tournure défavorable, marquée par le retrait des dernières troupes françaises du Mali, signalant ainsi l'inefficacité de la « plus grande opération extérieure française depuis la guerre d'Algérie ». Ce climat délétère s'est accentué avec la décision de la France, le 21 novembre 2022, de suspendre son aide publique au développement au Mali.

En réponse à cette mesure, le Gouvernement de transition a pris une décision radicale le même jour en interdisant, « avec effet immédiat, toutes les activités menées par les organisations non gouvernementales opérant au Mali sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France, y compris dans le domaine humanitaire⁷ ». Cette restriction drastique témoigne d'une détérioration continue des relations, exacerbant les tensions entre les deux parties et complexifiant davantage le paysage géopolitique.

4 - Ambassade de France au Mali Discours de François Hollande prononcé à Bamako (2 février 2013)

<https://ml.ambafrance.org/Discours-de-Francois-Hollande>

5 - L'opération Serval est une opération militaire menée au Mali par l'armée française. Lancée en janvier 2013 et menée dans le cadre de l'intervention militaire au Mali, elle s'achève en juillet 2014 lorsque les forces engagées dans le pays intègrent un dispositif régional : l'opération Barkhane.

6 - L'opération Épervier au Tchad, a été déclenchée début février 1986 à l'initiative de la France après le franchissement du 16e parallèle par les forces armées libyennes venues soutenir Goukouni Oueddei qui avait été renversé fin 1981 par Hissène Habré avec le soutien de la France et des États-Unis. Elle succède à l'opération Manta qui en 1983-1984 avait été déclenchée pour les mêmes raisons.

7 - Africanews Mali : Le colonel Maïga annonce l'interdiction des ONG financées par la France

<https://fr.africanews.com/2022/11/22/mali-le-colonel-maiga-annonce-linterdiction-des-ong-financees-par-la-france/>

Cet échec était programmé. En dépit des différentes proclamations du caractère holiste de la crise, seule sa dimension militaire retenait l'attention des autorités maliennes et leurs nombreux alliés dans cette « guerre contre la gangrène djihadiste ». Les contextes socio-économiques et politiques sur lesquels prospèrent les mouvements insurrectionnels et terroristes — mis à part quelques poncifs⁸ sur « la corruption des élites », « la mauvaise gouvernance » et « l'inefficacité des militaires maliens » — étaient rarement interrogés par ceux qui avaient la responsabilité d'élaborer des solutions de sortie de la crise. L'idée même d'une réflexion endogène générant des propositions a été discréditée de facto. En considérant l'État comme étant « failli », les organisations internationales ont assumé le pouvoir de décider à sa place et de coopter une « société civile » perçue comme légitime, en accord avec leurs propres perspectives. La France, devenue la puissance tutélaire de facto, a pris l'initiative de déterminer les sujets de discussion et les interlocuteurs, établissant unilatéralement des "lignes rouges" à ne pas franchir.

L'État malien lui-même n'a pas exploité sa marge de manœuvre pour sortir de cette situation complexe. Il s'est plutôt inscrit dans cette dynamique, comme en témoigne l'augmentation vertigineuse de ses dépenses militaires. En dollars américains et constantes jusqu'en 2021, ces dépenses sont passées de 133 millions en 2013 à 522 millions de dollars US en 2021, affichant un taux de croissance annuel moyen de 9,6 %. La part des dépenses militaires par rapport au PIB est passée de 1,2 % en 2013 à 3,5 % en 2021. Cette trajectoire financière témoigne de l'orientation prioritaire accordée aux aspects militaires, au détriment d'une utilisation plus stratégique des ressources pour résoudre les défis socio-économiques et politiques.

Le Mali est un vaste pays enclavé dont l'économie repose sur un secteur agricole à faible productivité, particulièrement exposé aux aléas climatiques et aux influences externes. Il est caractérisé par la faiblesse du niveau de son capital humain et souffre d'une notable insuffisance en termes d'infrastructures⁹. En sus de ces diverses contraintes, le Mali fait face à une instabilité politique persistante et à des conflits. Il se classe parmi les pays les plus démunis au monde, enregistrant un produit intérieur brut (PIB) par habitant de 918 USD (USD courants) en 2021. La démographie malienne se caractérise par une jeunesse prépondérante, avec 67 % de la population âgée de moins de 25 ans. Cependant, la diminution constante du nombre d'emplois nouvellement créés, incapable de satisfaire la demande croissante des jeunes arrivant sur le marché du travail (300 000 par an), pose un défi majeur. L'économie malienne, peu diversifiée, se distingue par une capacité limitée à mobiliser des ressources, reposant principalement sur un secteur agricole extrêmement vulnérable aux chocs climatiques. Par ailleurs, la cohésion sociale est mise à mal par diverses revendications, reflétant des inégalités socio-économiques, géographiques, de genre et statutaires. En 2021, l'indice de développement humain (IDH) du Mali se situe en dessous de la moyenne des pays classés dans le groupe à développement humain faible, ainsi que de la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne.^{10 11}

Par ailleurs, le monde rural au Mali est traversé par des conflits liés à la pression démographique, au changement climatique, aux questions foncières¹². Dans les campagnes, les modes d'accès à la terre par le droit

8 - Michailof, S. (2018). Mali, une guerre sans fin ? Revue Défense nationale, (2), 51-55.

9 - Banque Africaine de Développement (BAD) MALI – Document stratégie pays (DSP) 2021-2025 2021

10 - United Nations Development Programme (UNDP) Human Development Report 2021/2022, Uncertain Times, Unsettled Lives: Shaping our Future in a Transforming World
https://hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/hdr2021-22pdf_1.pdf

11 - United Nations Development Programme (UNDP) Human Development Report 2021/2022, Uncertain Times, Unsettled Lives: Shaping our Future in a Transforming World
https://hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/hdr2021-22pdf_1.pdf

12 - World Bank. 2022. Mali Economic Update — April 2022. Resilience in Uncertain Times: Renewing the Social Contract. Washington, D.C. : World Bank.

coutumier demeurent les plus répandus. Mais les bouleversements sociaux et économiques de ces récentes décennies, ainsi que le changement climatique, remettent en cause les systèmes coutumiers, entraînant des conflits fonciers. La marchandisation de l'agriculture a accéléré l'individualisation des droits et le développement des transactions foncières. De même, la compétition pour l'accès aux ressources naturelles exacerbe les tensions récurrentes entre agriculteurs et éleveurs ; l'arrivée de « nouveaux acteurs » dans le secteur agricole (les grandes entreprises privées) a aussi entraîné des tensions avec les populations locales (et même dans certains cas des déplacements de ces populations). L'État et son administration s'avèrent incapables, bien souvent, de s'imposer comme arbitre légitime et incontesté de ces conflits.

L'idée fondamentale de cette étude réside dans la complexité des causes sous-jacentes à la crise que traverse le Mali. L'une de ces causes est la structure héritée de l'État, façonnée par le pacte colonial franco-africain. Un autre facteur déterminant réside dans le mode d'intégration du Mali dans la mondialisation néolibérale. L'ébranlement de l'économie du monde rural, contrainte à une transition rapide et accélérée vers le capitalisme, représente une donnée incontournable génératrice de tensions. Malgré l'escalade militaire observée dans le pays depuis 2013, caractérisée par la présence significative des forces armées françaises, européennes et onusiennes, la situation sécuritaire n'a pas enregistré d'améliorations substantielles. Il est impératif d'explorer des approches visant à enrayer les dynamiques conflictuelles et à instaurer des conditions propices à la stabilité. Cette étude est articulée en trois sections distinctes. Chacune d'entre elles aborde successivement les points suivants :

- La présentation du pays ;
- Les crises auxquelles il est confronté, mettant en lumière leurs déterminants socio-économiques, géopolitiques, géoéconomiques et stratégiques ;
- La dernière partie s'attelle à faire des recommandations qui découlent du diagnostic qui est fait de la situation du pays.

Ce document repose sur une étude approfondie de dix jours au Mali, combinant des investigations sur le terrain ainsi que des recherches documentaires et d'archives. Durant ce séjour, des entretiens ont été menés avec des acteurs et des décideurs politiques, des militants associatifs, des journalistes et des universitaires.

Le Mali, localisé à l'ouest du continent africain, s'étend entre le 10^e et le 25^e degré de latitude nord d'une part, et entre le 4^e degré de longitude Est et le 12^e degré de longitude Ouest d'autre part, couvrant une superficie de 1 241 238 kilomètres carrés. Il se classe comme le deuxième plus grand pays d'Afrique de l'Ouest et occupe la huitième place à l'échelle du continent. En tant que nation enclavée, le Mali partage des frontières s'étendant sur 7 420 kilomètres avec sept pays voisins : l'Algérie au nord, le Niger et le Burkina Faso à l'est, la Côte d'Ivoire et la Guinée au sud, et enfin, la Mauritanie et le Sénégal à l'ouest.

La population malienne est estimée à 21 474 000 habitants en 2022, donnant lieu à une densité démographique de 16,6 habitants par kilomètre carré. La capitale, Bamako est nichée sur les rives du fleuve Niger, s'étendant sur 22 kilomètres d'ouest en est et sur 12 kilomètres du nord au sud, occupant une superficie totale de 267 kilomètres carrés. Elle abrite une population de 3 007 122 habitants.¹³

La République du Mali tient son nom de l'ancien empire du Mali fondé par Soundjiata Keïta au XIII^e siècle et qui a connu son apogée au XIV^e siècle. Pendant la période coloniale, le territoire était appelé le Soudan français. En 1959, les colonies du Soudan français et du Sénégal fondent la fédération du Mali qui obtient son indépendance le 20 juin 1960. La fédération éclate deux mois plus tard, et le 22 septembre 1960, les Soudanais proclament leur indépendance en dehors de la fédération du Mali dont ils conservent le nom pour leur nouveau pays. Modibo Keïta devient le président de la nouvelle République du Mali.

1.1 Géographie physique

Le Mali présente un relief relativement uniforme, traversé par deux imposants cours d'eau. Son climat, de nature continentale, se distingue par une exposition significative au rayonnement solaire.

1.1.1 Le relief

Le relief malien se caractérise par une uniformité marquée, composée d'une séquence de plaines et de bas plateaux, dont l'altitude dépasse rarement les 350 mètres. Le point culminant du pays, le mont Hombori Tondo, atteint 1155 mètres et se situe à l'est, sur les bordures du plateau Dogon, également connu sous le nom de plateau de Bandiagara. Outre le mont Hombori, d'autres élévations méritent d'être notées : – au Sud-ouest et à l'Ouest, on trouve les contreforts du Fouta Djallon, le Mont Manding (734 m) et les monts du Bambou ;

- à l'extrême Nord, l'Adrar des Iforas prolonge le massif saharien du Hoggar (sommets 850m) ;
- au sud-est, le massif du Kéné Dougou (800 m).

La structure méridionale du Mali est essentiellement constituée de plateaux gréseux, le plus prééminent d'entre eux étant le plateau Mandingue, qui s'étend du nord du fleuve Niger jusqu'à la frontière sénégalaise, atteignant une altitude maximale de 800 mètres. Le plateau de Bandiagara s'étend du sud du cours supérieur du fleuve Niger à la frontière du Burkina Faso. Il culmine au niveau de la falaise de Bandiagara à 791 mètres. À l'est, il est prolongé par plusieurs buttes résiduelles, dont les monts Hombori et le Hombori Tondo, point

13 - Présentation de la ville de Bamako - <https://bamako.ml/district-de-bamako/>

culminant du Mali avec 1 155 mètres.

Les plaines partiellement ensablées du Hodh, situées entre 260 et 320 mètres d'altitude, s'étendent au nord du plateau mandingue, à la frontière mauritanienne.

Le delta intérieur du Niger est une vaste plaine alluviale, à la confluence du fleuve Niger et du Bani. En revanche, l'Adrar des Ifoghas représente une extension des massifs cristallins du Sahara central. Il culmine à 890 mètres d'altitude.

Le Sahara occupe plus de la moitié nord du territoire malien, et est en partie habité par des peuples d'origine touareg.

1.1.2 Hydrographie

Le Mali est drainé par les fleuves Sénégal et Niger et leurs affluents. Le fleuve Sénégal traverse le Mali sur la moitié de son cours (1700 km). Il a plusieurs affluents parmi lesquels on peut citer le Bafing, le Baoulé et la Falémé.

Le fleuve Niger, un des plus longs d'Afrique, draine le Mali sur 1780 km. Il prend sa source dans le Fouta Djallon en République de Guinée et coule dans le sens sud-ouest/nord-est, puis il décrit une large boucle avant de prendre une direction sud-est, traversant les États du Niger et du Nigéria pour se déverser dans l'océan Atlantique au Nigéria.

Ces deux fleuves jouent un rôle essentiel dans l'économie nationale.

1.1.3 Le climat

Le climat malien est de type continental à caractère soudano-sahélien. C'est un climat très chaud et très sec sur les trois quarts de l'étendue du territoire, à l'exception du sud, bien plus humide. Le Mali est soumis à l'influence de l'harmattan de janvier à mars, un vent provenant du nord-est. Ce souffle ardent se caractérise par des journées excessivement chaudes, contrastant avec des nuits plus fraîches. Il est également marqué par une sécheresse intense et fréquemment accompagné de particules de poussière en suspension dans l'air. Il y a deux grandes saisons dans l'année :

- la saison sèche dont la durée varie de 9 mois au Nord, à 5 ou 6 mois au Sud ;
- la saison humide (ou hivernage), dure de mai à octobre au Sud, de juillet à septembre au Nord.

La variation de la pluviométrie s'observe de manière progressive du Sud au Nord au Mali, avec des précipitations dépassant les 1300 mm par an au sud de Sikasso, tandis que Tessalit, situé dans le Nord, enregistre moins de 100 mm par an. Cette disparité détermine trois zones climatiques distinctes, chacune caractérisée par la durée de son hivernage. Il convient de noter que le delta intérieur du Niger présente une subtilité régionale particulière dans ce contexte.

1.2 Division administrative du pays

Le Mali est divisé en vingt régions administratives : Kayes (1^{re} région), Koulikoro (2^e région), Sikasso (3^e région), Ségou (4^e région), Mopti (5^e région), Tombouctou (6^e région), Gao (7^e région), Kidal (8^e région), Taoudénit (9^e région), Ménaka (10^e région), Bougouni (11^e région), Dioila (12^e région), Nioro (13^e région), Koutiala (14^e région), Kita (15^e région), Nara (16^e région), Bandiagara (17^e région), San (18^e région), Douentza (19^e région), Gourma (20^e région). Les régions sont divisées en 156 cercles et 466 arrondissements. Les régions sont gérées par un conseil régional. Les conseillers régionaux sont élus par les conseillers communaux.

Bamako, la capitale du pays a un statut particulier. Le district de Bamako rassemble 6 communes.

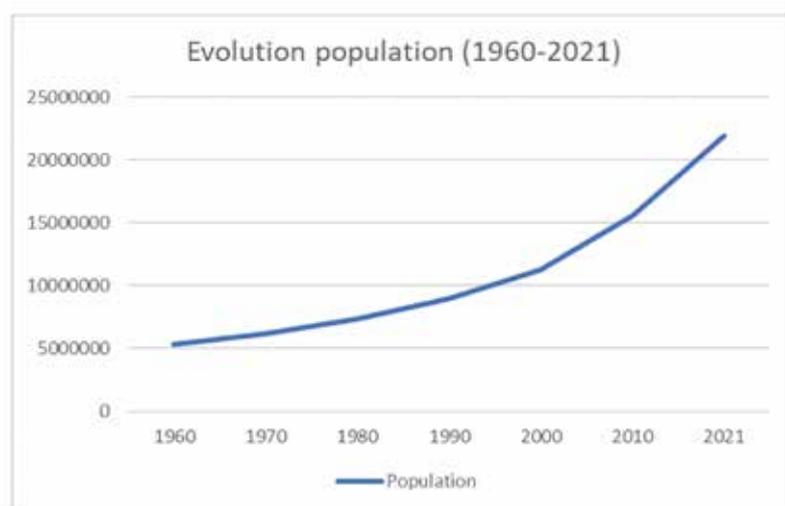
1.3 La population

En l'année 2022, la population malienne est estimée à 21 474 000 habitants, formant un tissu social diversifié composé d'environ une centaine d'ethnies distinctes. Parmi celles-ci, les communautés prédominantes incluent les Bambaras, Bobo, Bozos, Dogons, Kassonkés, Malinkés, Miniankas, Peuls, Sénoufo, Soninké (ou Sarakolé), Sonrhais (ou Songhoïs), Touaregs, Maures et Arabes. Cette mosaïque ethnique confère au Mali une richesse culturelle et humaine d'une grande variété. Le français est la langue officielle, mais la majorité de la population parle les langues nationales, le bambara étant le plus utilisé. Les Maliens sont majoritairement musulmans (94,4 % de la population). Les chrétiens sont estimés à 2,4 % de la population et sont pour la plupart catholiques (1,6 %). Près de la moitié de la population malienne vit dans les centres urbains. En un demi-siècle, le taux d'urbanisation du Mali a quadruplé, passant de 11 % en 1960 à 44 % en 2020. La population malienne est très jeune. L'âge médian est de 17 ans¹⁴. L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée. Elle est de 60 ans.

1.3. 1 Croissance de la population

Entre 1960 et 2022, la population du Mali a connu une croissance remarquable, passant de 5 millions à plus de 21 millions, représentant une multiplication par quatre au cours de cette période (voir Figure 1). Selon les projections moyennes-variantes des Nations Unies, cette tendance ascendante devrait se poursuivre, avec une estimation de 27 millions d'habitants d'ici 2030, 35 millions en 2035 et 44 millions en 2050. Ces projections reposent sur l'hypothèse d'une diminution de la fécondité et de la mortalité à tous les âges¹⁵. Il est à noter que cette projection prévoit une multiplication par deux de la population malienne en moins d'un quart de siècle, soulignant ainsi l'ampleur significative de la croissance démographique attendue.

Ces niveaux de changement de taille de la population sont à mettre en rapport avec le taux de croissance démographique élevé au Mali. Ce taux, 2,7 % par an à partir de l'an 2000, est l'un des plus élevés au monde, il dépasse celui de la moyenne de l'Afrique subsaharienne et celui de l'Afrique de l'Ouest. Ce taux a même atteint un pic de 3,2 % en 2010 et sur la période 2005-2020, il a augmenté de plus de 3 % par an. Les facteurs de la croissance démographique sont une fécondité élevée et l'élan démographique.



Même si la fécondité a sensiblement diminué au cours des dernières décennies, elle reste élevée et est supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. La moyenne africaine est de 4,6, naissances vivantes par femme. En 2020, le niveau de fécondité au Mali était de 6 enfants par femme. Les niveaux de fécondité les plus élevés du Mali se sont produits dans les années 1960, 1970, 1980 et 1990. Durant cette période,

14 - L'âge médian est l'âge qui divise la population en deux groupes numériquement égaux : la moitié est plus jeune que cet âge et l'autre moitié est plus âgée.

15 - UNFPA, Bureau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Étude monographique sur la démographie, la paix et la sécurité au sahel cas du Mali

le taux est resté à plus de 7 enfants par femme avant d'amorcer une baisse à partir de 2000. Mais cette diminution n'est pas suffisamment prononcée pour changer radicalement la situation. Selon les projections, le niveau de fécondité devrait continuer à baisser, mais demeurera élevé jusqu'en 2040, quel que soit le scénario considéré.¹⁶

1.3.2 Population très jeune

Depuis 1960, l'évolution démographique au Mali a été marquée par une croissance constante de la proportion de jeunes au sein de la population totale. La part des jeunes de moins de 25 ans a augmenté significativement, passant de 59,8 % en 1960 à 66,89 % en 2020. De manière similaire, les tranches d'âge comprises entre 5 et 20 ans ont connu une hausse, passant de 34 % en 1960 à 40,31 % en 2020. Les jeunes de 15 à 34 ans ont également enregistré une augmentation.

Selon les projections, la population jeune (0-14 ans) devrait connaître une diminution, passant de 47 % en 2020 à 37 % en 2050. Malgré cette baisse, le Mali demeurera une nation au profil démographique jeune. L'âge médian de la population, défini comme l'âge divisant la population en deux groupes numériquement égaux, se situe à 16,3 ans. Cette mesure a connu une tendance à la baisse depuis 1960, illustrant ainsi un rajeunissement constant de la population malienne au fil des décennies.

1.3.3 Distribution de la population

Lorsqu'on examine la relation entre la population et l'espace occupé, le Mali demeure un pays relativement peu peuplé. Les densités de population sont modérées, avec une moyenne de 16,6 habitants par kilomètre carré en 2020. Sur la période allant de 1971 à 2020, la densité de la population malienne a triplé, passant de 5 à 16,6 personnes par kilomètre carré.

La partie nord du pays, englobant les régions de Taoudéni, Tombouctou, Gao et Kidal, qui représente les deux tiers de la superficie nationale, n'accueille qu'une faible proportion de la population, soit seulement 9 %. La concentration humaine est nettement plus prononcée dans le tiers sud du pays, avec des disparités régionales marquées. Les densités moyennes, oscillant entre 20 et 40 habitants par kilomètre carré, sont principalement localisées dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. Ailleurs, ces densités sont ponctuelles, notamment à Kayes et Tombouctou.

Des densités élevées, dépassant 40 habitants par kilomètre carré, sont observées dans des zones spécifiques telles que le pays Dogon (notamment le plateau du Bandiagara et la plaine du Séno), l'Office du Niger au nord de Ségou, la région de Ségou, ainsi que dans la zone cotonnière de Koutiala. Les densités dépassant 75 habitants par kilomètre carré correspondent aux principales villes et à leurs environs immédiats.¹⁷

Le Mali demeure essentiellement un pays rural, bien que son taux d'urbanisation ait connu des progrès notables au fil des décennies. En 1976, ce taux s'élevait à 16,8 %, atteignant 34 % en 2008. En 2020, cette tendance s'est renforcée, avec un taux estimé à 43 %. La capitale, Bamako, abrite 14 % de la population totale du pays et représente plus de 34 % de la population urbaine malienne.

La composition socioculturelle du Mali est caractérisée par la coexistence de plusieurs groupes humains ou ethnies, chacun étant défini par sa langue, ses traits civilisationnels spécifiques et une expertise particulière

16 - UNFPA, Bureau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Étude monographique sur la démographie, la paix et la sécurité au Sahel cas du Mali

17 - Annuaire statistique du Mali, 2021 Institut National de la Statistique (INSTAT)

dans la production de biens et services. Cette diversité anthropologique et culturelle enrichit le tissu social du Mali, témoignant de la variété et de la richesse de son patrimoine.¹⁸

1.4 Indice de développement humain (IDH)

L'Indice de développement humain (IDH) est un indice statistique composite mis au point par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) afin d'évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. Il s'agit d'un indicateur synthétique visant à évaluer, dans le temps, les trois dimensions essentielles du développement humain : la durée de vie en bonne santé, l'accès à l'éducation et le niveau de vie décent. La mesure de la durée de vie en bonne santé se mesure par l'espérance de vie à la naissance.

Pour l'année 2021, l'Indice de Développement Humain (IDH) du Mali atteint la valeur de 0,428¹⁹, classant ainsi le pays dans la catégorie du « développement humain faible », occupant la 186^e position parmi les 191 pays et territoires inclus dans ce classement. Le Tableau 1 ci-dessous présente la contribution de chaque composante à l'IDH du Mali depuis 1990. La diminution de l'IDH entre 2019 et 2021 découle de performances moins favorables observées dans chacune des trois dimensions.

Tableau 1 : Évolution de l'IDH du Mali depuis 1990

Années	Espérance de vie à la naissance (en années)	Durée attendue de scolarisation (en années)	Durée moyenne de scolarisation (en années)	RNB par habitant (en dollars de 2017 en PPA)	Valeur de l'IDH
1990	45,7	2,1	0,7	1409	0,234
1995	46,6	3	0,9	1436	0,265
2000	48,1	4,6	1,2	1615	0,312
2005	52,1	6,1	1,7	1901	0,367
2010	55,3	7,6	2	2000	0,408
2015	57,5	7,3	2,1	2092	0,417
2016	58,0	7,3	2,2	2136	0,422
2017	58,5	7,4	2,3	2175	0,427
2018	58,9	7,5	2,4	2224	0,431
2019	59,3	7,5	2,4	2269	0,434
2021	58,9	7,4	2,3	2133	0,428

L'IDH du Mali en 2021, est inférieur à la moyenne de celui des pays du groupe à développement humain faible, établie à 0,518, et est également inférieur à la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne qui se chiffre à 0,547. Parmi les pays de l'Afrique subsaharienne, les données du Mali sont comparables avec celles du Burkina Faso et du Niger, dont les IDH les placent à la 184^e et à la 189^e place.

18 - ARNAUD, Jean-Claude et PIGEONNIÈRE, Anne Lerebourd. Atlas du Mali. Éditions JA, 2e éd., coll.«Les Atlas de l'Afrique», Paris, 2001.

19 - United Nations Development Programme (UNDP) Human Development Report2021/2022 , Uncertain Times, Unsettled Lives: Shaping our Future in a Transforming World

1.5 La pauvreté au Mali

La pauvreté multidimensionnelle (IPM) met en évidence plusieurs privations cumulatives auxquelles sont confrontées les personnes dans trois domaines : la santé, l'éducation et le niveau de vie. Selon les données des enquêtes les plus récentes sur l'IPM, au Mali, 68,3 % de la population, soit 13,036 millions de personnes, vivent dans des conditions de pauvreté multidimensionnelle, tandis que 15,3 %, soit 2,911 millions de personnes²⁰, sont considérées comme vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle.

Entre 2011 et 2019, le taux de pauvreté nationale est passé de 45,4 % à 42,3 %, avec une augmentation du nombre de pauvres de 1,2 million de personnes. En 2020, la pandémie de COVID-19 a mis un coup d'arrêt à une décennie de progrès en matière de réduction de la pauvreté. En effet, les stratégies de lutte contre la maladie, telles que l'imposition de couvre-feux et de confinements, ainsi que le ralentissement de l'activité économique mondiale, ont engendré des pertes d'emplois, une diminution des revenus du travail, une augmentation de l'inflation et une réduction des envois de fonds provenant des travailleurs émigrés. Cette situation s'est traduite par une hausse d'environ 5 points de pourcentage du taux de pauvreté au niveau national, équivalant à une augmentation d'environ 900 000 personnes vivant dans la pauvreté. Les deux tiers de cette croissance du nombre de personnes démunies sont attribuables à une réduction des revenus. En outre, plus de 70 % de nouvelles personnes touchées par la pauvreté se trouvent dans des zones rurales .

1.6 L'Économie du Mali

À l'instar de la plupart des nations africaines, le Mali a hérité, à l'époque de son indépendance, d'une économie positionnée en marge du système capitaliste mondial. Cette économie était spécialisée dans l'exportation limitée de produits de base agricoles et miniers, et elle dépendait fortement de ressources extérieures, notamment en termes de capitaux.

1.6.1 Les aspects généraux

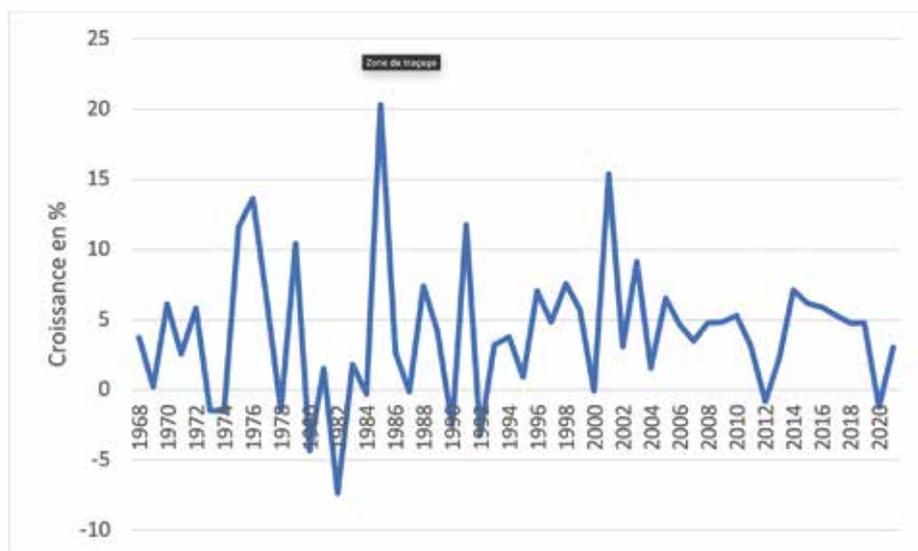
L'économie malienne est peu diversifiée avec une forte proportion d'unités de production informelle. Le pays importe des produits manufacturés (denrées alimentaires, intrants agricoles, biens de consommation...) et ses principales exportations sont l'or, le coton et les produits agricoles. Sur une longue durée, l'économie malienne est caractérisée par une croissance erratique et relativement faible (figure 3). C'est un pays dont l'enclavement augmente les coûts de production et de commerce. La faiblesse du capital humain, principalement due à un accès limité aux services sociaux de base est un handicap sérieux pour la croissance . L'insécurité persistante pèse sur le budget de l'État avec pour conséquence des parts de dépenses de sécurité dans le budget en augmentation au détriment des dépenses sociales et de l'investissement. L'agriculture représentant plus de 35 % du PIB et le coton et l'or représentant plus de 80 % des recettes d'exportation, le pays est vulnérable aux conditions climatiques défavorables et aux fluctuations des prix des produits de base. Depuis 1975, le pays est classé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est de 875 USD (2019, USD courants).

En 2020, l'économie malienne est entrée en récession en raison de la pandémie, de la faible performance agricole, de la crise sociopolitique. Le PIB réel a légèrement rebondi en 2021, avec une croissance estimée à

21 - Ibid.

22 - Groupe de la Banque africaine de développement MALI – Document Stratégie Pays 2021-2025 mai 2021

3,1 %, tirée par la reprise dans les secteurs clés de l'agriculture et des services. Mais les conséquences de la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale se sont fait ressentir avec acuité au Mali. L'amélioration du cours des matières premières notamment celui de l'or qui a prévalu durant 2019-2020 s'est atténuée depuis 2021.



Source: Banque mondiale

1.6.2 L'économie rurale

Le Mali, essentiellement rural, compte une proportion significative de sa population qui dépend de l'agriculture comme principale source d'activité. Environ 75 % de la main-d'œuvre active est engagée dans le secteur agricole, qui contribue de 33 % à 38 % au PIB total, variant selon les années. Même en milieu urbain, une partie notable de la population pratique l'agriculture. La production est principalement assurée par des exploitations familiales, bien que depuis le début des années 2000, on observe l'émergence d'entreprises agricoles et d'entités patronales. Les conditions climatiques de plus en plus contraignantes représentent un défi pour l'agriculture malienne. Les cultures vivrières occupent la majeure partie des terres cultivées. Au cours des quatre dernières décennies, la culture du coton a connu un développement spectaculaire, et depuis 1994, la riziculture irriguée par l'Office du Niger a également pris de l'ampleur, accompagnée d'une importante mécanisation agricole. Ce secteur constitue une source essentielle qui contribue à hauteur de près de 30 % des recettes d'exportation. Les principaux produits agricoles exportés comprennent le coton, le bétail vivant, les cuirs et peaux, le poisson, les fruits et légumes, ainsi que la gomme arabique.

1.6.2.1 Les données agro-climatiques

Le Mali présente un climat de type soudano-sahélien, qui se manifeste par des températures moyennes élevées et une saison des pluies relativement courte s'étendant sur 4 à 5 mois, de juin à octobre. Cette période est suivie d'une saison sèche prolongée de 5 à 9 mois, couvrant la période d'octobre à juin. Les précipitations moyennes décroissent en intensité du sud vers le nord du pays. On distingue ainsi quatre grandes zones agro-climatiques. :

- La zone pré-guinéenne ou subhumide (75 000 km², soit 6 % de la superficie totale) au sud, est caractérisée par une savane boisée et des forêts. Les précipitations dépassent 1 200 mm/an.
- La zone soudanienne (215 000 km², 17 % de la superficie totale) au centre, avec un couvert végétal plus ou moins dense et varié ; les précipitations varient de 600 mm à 1 200 mm/an.
- La zone sahélienne (320 000 km², 26 % de la superficie totale) dans le nord, cette zone couvre l'essentiel du delta intérieur du Niger avec de nombreuses zones inondées une partie de l'année et des zones d'agriculture pluviale.
- La zone saharienne désertique (632 000 km², 51 % de la superficie totale) couvre la région la plus septentrionale du pays où les précipitations n'atteignent pas 200 mm/an.

À ces zones agroclimatiques s'ajoute le Delta central du Niger, une région naturelle du Mali qui s'étend sur 64 000 km². C'est dans cette zone que l'on a l'Office du Niger qui couvre un périmètre de 100 000 ha de terres irrigués. C'est l'un des plus grands aménagements hydroagricoles du continent africain. Il contribue fortement à la sécurité alimentaire du Mali, avec une production annuelle d'environ 500 000 tonnes de riz.

1.6.2.2 Les types d'agriculture

L'agriculture pluviale repose principalement sur les densités et la gestion de l'espace, et on peut globalement classer ces pratiques en trois catégories distinctes. – Dans les régions peu peuplées (moins de 15 à 20 habitants par kilomètre carré), l'agriculture extensive, également connue sous le nom d'agriculture itinérante sur brûlis, prédomine. Les zones en jachère couvrent en moyenne cinq à dix fois la superficie des terres cultivées. Les nouvelles parcelles défrichées sont exploitées pendant une période de trois à cinq ans, puis laissées en jachère. La durée de cette période de jachère peut varier et elle dépend de la disponibilité des espaces secondaires cultivables.

- L'agriculture semi-intensive est un système de production agricole qui se situe entre l'agriculture extensive et l'agriculture intensive. Elle s'appuie sur la pratique du terroir à auréoles qui est un système de culture caractérisé par une organisation concentrique de l'espace agricole autour d'un village. Les auréoles, qui peuvent être de deux à quatre, correspondent à des systèmes de culture différents, en fonction de la distance au village et de la qualité des sols.
- L'agriculture intensive exploite entièrement la surface cultivable avec des cultures permanentes, mettant en œuvre des techniques agricoles particulièrement précises.

Traditionnellement, le long du fleuve Niger et dans les régions deltaïques et lacustres, on pratique la culture de décrue ainsi qu'une riziculture inondée peu productive, en raison des incertitudes liées aux variations du niveau de l'eau. Ce n'est que récemment, à l'exception de l'Office du Niger qui existe depuis longtemps, que des efforts d'aménagement pour la gestion de l'eau ont été mis en place.

1.6.2.3 L'élevage Mali

L'élevage occupe une place prépondérante dans l'économie du Mali, contribuant de manière significative, avec une part de 30 à 40 % dans le PIB du secteur primaire. Le cheptel malien compte environ 10 millions de bovins et 38 millions de petits ruminants. Le pays se distingue en tant qu'exportateur de bétail, notamment vers la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Ghana. Bien que les pâturages couvrent une superficie estimée à plus de 30 millions d'hectares, seulement un tiers de ceux-ci sont exploités en raison de difficultés d'accès à l'eau et de pertes de fourrage dues aux incendies et à d'autres facteurs.

Selon les caractéristiques agroclimatiques de chaque zone considérée, deux principaux systèmes d'élevage prédominent : le système sédentaire et le système transhumant. L'élevage, principalement extensif, englobe également des pratiques de transhumance, y compris au-delà des frontières. Le secteur inclut également l'élevage plus intensif de bovins laitiers. Les élevages périurbains se distinguent souvent par l'utilisation de races issues de croisements, réputées pour leur productivité accrue.

Dans les zones rurales, périurbaines, voire urbaines, on pratique l'élevage extensif de volailles de race traditionnelle. Au cours des dernières décennies, on a observé un développement des élevages de poules pondeuses et de poulets de chair en bâtiment. Ces élevages sont approvisionnés en poussins d'un jour par des couvoirs locaux, qui possèdent leurs propres élevages de volailles reproductrices, ou importent des œufs à couvrir en

provenance de pays voisins ou d'Europe. Le Mali abrite également d'autres espèces animales, telles que des chevaux et des ânes utilisés pour le transport, ainsi que des porcins. La présence de faune sauvage est également notable, principalement dans quelques parcs nationaux.

Les systèmes d'élevage au Mali sont de trois types²³. En premier on a le système pastoral nomade en saison sèche, basé sur la transhumance, avec un faible taux d'exploitation du cheptel. Ce système se retrouve surtout dans le nord du pays et dans la région de Mopti où se concentre la majorité des éleveurs nomades. Cet élevage repose sur les disponibilités fourragères fortement dépendantes des aléas climatiques. Le deuxième type est le système agropastoral sédentaire extensif, avec une productivité faible du bétail, prédominant dans le Sud notamment dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou. Enfin, il existe un troisième type d'élevage semi-intensif qui pratique l'embouche bovine. Ce système se retrouve surtout en périphérie des centres urbains. L'élevage représente une part significative des revenus des populations rurales au Mali, contribuant à hauteur de 80 % dans les systèmes pastoraux du Nord et de 18 % dans les systèmes agro-pastoraux du Sud

On note néanmoins une tendance générale à la sédentarisation des éleveurs, favorisée par les politiques publiques et un déplacement vers le sud, plus fertile. Toutefois, cette migration vers le sud, malgré sa fécondité accrue, s'accompagne d'une densité de population plus élevée, entraînant inévitablement des conflits liés à l'accès aux ressources.

1.6.3 Le secteur des mines et des énergies

Le Mali est un pays de vieille tradition minière comme en attestent les vestiges remontant au XIII^e siècle (puits d'orpaillage et de sel, forges anciennes, pierres taillées, etc.). Selon certaines sources historiques, l'Empereur Kankan Moussa aurait effectué son pèlerinage à la Mecque en 1324 avec plus de dix tonnes d'or extrait sous-sol de l'empire. Depuis plus de quinze années maintenant, le secteur minier a connu un essor considérable au point de devenir depuis le premier produit d'exportation du pays. L'or reste la valeur sûre du pays et il est placé de grands espoirs dans l'exploitation du pétrole et du gaz.

En 2021, 69,5 tonnes d'or ont été extraites du sous-sol malien. Le pays est le troisième producteur d'or en Afrique derrière l'Afrique du Sud et le Ghana. Il y a une exploitation industrielle et un orpaillage artisanal ou clandestin. La production de l'exploitation artisanale était estimée à 10 à 15 tonnes.

Bien que le potentiel pétrolier demeure largement sous-exploré, des perspectives prometteuses s'ouvrent avec les bassins sédimentaires de Taoudenni et du Tamesna, ainsi que le Graben de Gao.

L'ISLAM AU MALI

2)

2.1 Une implantation ancienne

La présence de l'Islam au Mali remonte à une période lointaine, dès les débuts de sa diffusion au-delà de l'Arabie. Cette diffusion a été influencée par des facteurs écologiques, symbolisés par le Sahara et le Sahel.

²³ - Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS) Éléments de bilan du soutien public à l'élevage au Mali depuis Maputo Document de travail

L'islamisation a été largement portée par les marchands arabes, qui ont joué un rôle essentiel dans ce processus. Au Mali, l'Islam a initialement été adopté comme la religion des princes et des élites, étant en contact étroit avec les marchands arabes. L'Empire de Ouagadou ou Wagadou (Ghana), qui a prospéré du IIIe au XIIIe siècle, témoigne de cette islamisation avec la présence de 12 mosquées. Les Soninkés, également connus sous le nom de Maraka, qui ont fondé cet empire, ont intégré l'islam en tant qu'ethnie. Après la chute de l'Empire du Ghana, que ce soit dans l'Empire du Mali ou celui du Songhaï, l'Islam demeure principalement la religion des classes dirigeantes. Pendant une période significative, l'islam reste une pratique élitiste, même lorsque des souverains tels que l'empereur du Mali, Kankan Moussa (1312-1337), renforcent leur prestige par la dévotion religieuse et la construction de mosquées.

L'implantation populaire de l'islam n'a commencé que plusieurs siècles après la conversion des premiers princes. Plus précisément, elle a débuté au XVe siècle avec la confrérie la Qadiriyya²⁴ grâce à l'influence des Kunta (Araouane/Tombouctou) et à l'autorité d'intellectuels comme Al Maghili, érudit de Tlemcen et éminent conseiller religieux de l'Askia Muhammad Touré (1493-1528)²⁵. Mais cette diffusion populaire est restée superficielle et n'a pas atteint certaines régions et certains groupes ethniques. Les XVIIe et XVIIIe siècles sont une période de reflux de l'islam en tant qu'idéologie structurant le champ politique. La domination est exercée par les royaumes Bambara de Ségou et de Kaarta qui sont tous les deux animistes. Le XIXe siècle verra le renouveau de l'islam. Il sera l'étendard des Peuls dans les guerres saintes ou jihads, menées à travers les quatre foyers ouest-africains de Sokoto, du Macina, du Fouta Djallon et du Fouta Toro. La théocratie de l'Empire du Macina (Masina ou Maasina), appelé aussi la Diina, est fondée en 1818 par le marabout peul Sékou Amadou du clan des Barry dans la zone inondée du delta intérieur du Niger. Elle est détruite par l'invasion des Toucouleurs sous la conduite d'El Hadj Omar en 1868. Ces bouleversements contemporains de la conquête coloniale n'ont pas manqué d'entraîner des confrontations qui ont tourné à l'avantage des troupes françaises.

La politique musulmane de la France coloniale en Afrique Occidentale Française (AOF) a oscillé entre collaboration et répression. Il y a une reconnaissance tacite du droit coutumier islamique. Il y avait au sein de l'administration coloniale un service spécialement dédié au sujet : le Bureau des affaires musulmanes.²⁶ Sans investir les élites musulmanes d'un pouvoir reconnu, l'administration coloniale leur laissait le champ libre dans certaines sphères comme le règlement des litiges familiaux, de voisinage, etc. La colonisation a suscité des résistances et l'une de ses expressions a été l'islamisation de la société. Cette adhésion des masses s'est faite par l'intermédiaire des confréries soufies notamment la Qâdiriyya et la Tijâniyya²⁷.

À l'indépendance, la nouvelle République du Mali maintient dans sa constitution le principe de laïcité qu'il a hérité de sa métropole coloniale. Ce principe sera maintenu dans la Constitution de chacune des trois Républiques qui se sont succédé depuis 1960. Malgré la proclamation de son caractère laïc, l'État indépendant à l'instar du pouvoir colonial n'a jamais renoncé à maintenir son contrôle sur l'islam.

2.2 Une pluralité des expressions

24 - La Qadiriyya ou confrérie de Qadir est une confrérie soufie fondée au XIe siècle par le cheikh Abd al Qadir al-Jilani, dont le sanctuaire et le mausolée se trouvent à Bagdad, ville où il enseigna pendant de nombreuses années.

25 - MAGASSA, Hamidou et GUINDO, Moussa. Etat des lieux de l'Islam au Mali. Rapport de consultation, Bamako: Fondation Friedrich Ebert/SERNES, 2003.

26 - Ibid.

27 - La Tijaniyya ou tariqa tijaniyya littéralement « la voie tijane », est une confrérie (tariqa) soufie, fondée par Ahmed Tijani en 1782. C'est la confrérie musulmane est la plus répandue d'Afrique de l'Ouest.

L'islam au Mali est loin d'être monolithique, au contraire, il y a une pluralité de courants et d'expression de l'islam. Le courant majoritaire est le sunnisme, l'école doctrinale dominante est le malikisme²⁸. « C'est un islam à dominance confrérique notamment en milieu rural parce qu'elle intègre de nombreuses valeurs culturelles du droit coutumier local. Les confréries Tijâniyya et Qâdiriyya sont les plus importantes au Mali. Elles ont un poids politique grâce à la clientèle des notables et à leur réseau d'établissements patrimoniaux dans les villes, villages et campements »²⁹.

Dans la région de Ségou et Mopti, c'est la Tijâniyya qui est la plus répandue. Citons parmi les plus importants pôles du tijanisme malien la hamaliyya à Nioro du Sahel. Cette confrérie est née avec le Cheik Hamahoullah Haïdara (1880-1943), figure du contre modèle de cette ligne de collaboration entre colonisateur et colonisé. Il inspirera un mouvement religieux de résistance passive au colonialisme par ses pratiques novatrices de récitation de l'invocation spéciale de la tijaniyya, 11 fois, au lieu de 12 chez les disciples Omariens, et de sa prière abrégée dans l'attente de la fin de la domination étrangère. Poursuivi à la fois par les Omariens pour divergence rituelle et par l'administration coloniale pour rébellion, il sera interné en Mauritanie et en Côte d'Ivoire pendant cinq ans, avant de mourir en déportation au Camp de Vals-les-bains en 1943. Deux de ses fils subiront la peine de l'exécution capitale pour trouble de l'ordre public en 1940. Cette confrérie est aujourd'hui tenue par son fils, le Cheikh Bouyé ould Cheikh Hamahoullah, dont l'amitié est recherchée par les acteurs politiques.

Les deux confréries Qâdiriyya (15e siècle) et Tijâniyya (19e siècle) se sont successivement implantées principalement dans le nord du pays pour la première, puis dans le Macina, ainsi que dans l'ouest du pays pour la seconde, où ils sont majoritairement constitués en zawiyas (foyers de médiations/invocations religieuses fondés par des familles/fractions maraboutiques). Parmi les plus importantes, notons celles des Kuntas chez les Arabes, des Nwaji chez les Arabes Bérabichs, des Kel Es souk et des Chérifiens chez les Tamasheqs. D'autre part, les aspirations à une redéfinition identitaire, amplifiées par les perturbations sociales résultant des crises successives telles que les rébellions et la guerre civile des années 1990, ont conduit à l'émergence de mouvements de réislamisation de tendance sunnite. Cela s'observe notamment à Gao, où les wahhabiyyas sont présents, et à Kidal, où la jama'at'u tabligh s'est implantée. Dans la région sud/sud-ouest, où l'islamisation a été tardive, on observe la mouvance des pieds nus, les adeptes d'Ançar'dine, ainsi que l'influence croissante du wahhabisme, en particulier dans la région de Sikasso, qui est devenue l'un des centres urbains les plus dynamiques de l'islam sunnite.

Le courant wahhabite apparu au Mali dans les années 1940-1950 a une élite composée de lettrés formés dans les universités islamiques arabes (Al Azhar en Égypte, La Mecque et Médine en Arabie Saoudite). Ils maîtrisent à la fois la langue arabe et la culture islamique et ont une capacité d'interprétation de l'actualité économique et politique. Plus impliqués dans la vie politique, les « wahhabiyyas » ou « sunnites » s'inscrivent dans une dynamique de retour à la sunna, ils critiquent les déviations relatives aux pratiques culturelles des confréries soufies (adoration des saints, servitude des disciples aux maîtres, superstitions des chefs). L'administration coloniale le percevait comme une menace et a manœuvré pour l'opposé aux confréries. Le wahhabisme est principalement implanté dans les grandes villes du pays, dans les pays dogon et soninké.

28 - Le malikisme ou malékisme est l'une des quatre écoles classiques du droit musulman sunnite. Il est fondé sur l'enseignement de l'imam Mâlik ibn Anas (711 - 795), juriste, théologien et traditionniste qui naquit à Médine. C'est l'école est majoritaire au Maghreb et en Afrique de l'Ouest,

29 - Entretien avec spécialiste de l'islam malien

Il convient de souligner que plus de 60 % de la communauté musulmane au Mali pratique sa religion sans adhérer aux divergences entre écoles, confréries ou sectes.

LES PRINCIPALES ZONES DE CRISES AU MALI

3)

Selon une analyse effectuée par le Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique³⁰ en se basant sur les données de ACLED³¹, le Centre du Mali demeure le point central des violences. En 2022, plus de la moitié des incidents violents attribués aux groupes djihadistes islamiques ont eu lieu dans cette région. Une recrudescence de la violence a été observée entre mai et août. Le Front de Libération du Macina (FLM), dans le but de renforcer son contrôle sur ce territoire stratégique, cible spécifiquement des axes et des sites importants tels que l'aéroport de Mopti, qui sert de plateforme logistique pour l'armée malienne et la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA). Le FLM y contrôle des axes stratégiques comme la Route nationale 16 qui relie Sévaré à Gao. Le 3 août 2022, le FLM a fermé la route et brûlé 19 camions semi-remorques de ravitaillement près de la ville de Boni³².

Le nord du pays (les régions de Gao, Kidal, Ménaka, Taoudéni et Tombouctou) est en grande partie aux mains de l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS). La violence perpétrée par l'EIGS dans les régions de Gao et Ménaka a entraîné plus de 1 000 décès en 2022, soit environ 40 % des décès dus aux violences dans le pays. Plus de la moitié de ces morts sont des civils qui ont été massacrés par l'EIGS qui cherchait à rétablir son contrôle sur la région par l'intimidation. L'EIGS a aussi ciblé des positions militaires comme la base militaire de Tessit, proche des frontières avec le Burkina Faso et le Niger. Des combattants de l'EIGS ont pris cette base, tuant des douzaines de soldats et s'emparant de véhicules, d'armes et de munitions. Les violences s'intensifient dans le sud du pays, notamment dans les régions de Bamako, Kayes, Koulikoro et Sikasso. Entre mai et août 2022, le Front de libération du Macina (FLM) a lancé neuf attaques dans un périmètre de 150 km autour de Bamako. Cette expansion du FLM vers le sud du Mali représente une menace pour la capitale, Bamako, si des mesures adéquates ne sont pas prises. Jusqu'à présent, le sud du Mali, abritant 60 % de la population, avait été relativement préservé des violences qui sévissent dans le pays depuis 2012. L'attaque du camp militaire de Kati, le plus important du pays, semble marquer une étape dans le sens d'une dissémination des violences vers le sud. Ce camp accueille le quartier général des Forces armées du Mali, y compris la résidence du Président de la transition, le colonel Assimi Goïta.

LES GROUPES ARMÉS

4)

4.1 Les groupes djihadistes

Les principaux groupes djihadistes opérant au Mali sont : Al-Qaïda au Maghreb islamique, le Mujao (Mouvement pour l'unité et le djihad en Afrique de l'Ouest), Ansar ed -Dine, Al-Mourabitoune et le Front de

30 - Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) — en anglais Africa Center for Strategic Studies (ACSS) — est un centre de recherche de la National Defense University du département de la Défense, des États-Unis.

31 - Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) est une organisation non gouvernementale spécialisée dans la collecte de données désagrégées sur les conflits, l'analyse et la cartographie des crises.

32 - WakatSera Mali: des terroristes brûlent des camions transportant des marchandises, consulté en ligne le 9 septembre 2023 <https://www.wakatsera.com/mali-des-terroristes-brulent-des-camions-transportant-des-marchandises/>

libération du Macina emmené par le prédicateur Amadou Koufa. Depuis 2017, ces mouvements mutualisent leurs forces au sein du Jamā'at nuṣrat al-islām wal-muslimīn (JNIM) appelé aussi Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM). Le GSIM a pour émir Iyad Ag Ghali qui a fondé Ansar Dine en 2011, lorsque le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) a refusé de le nommer à sa tête³³. C'est un Ifoghas Kel Adagh Touareg, originaire de la région de Kidal, dans le nord du Mali. C'est un vétéran des rébellions touarègues des années 1990 qui a combattu au Liban dans les années 1980 au sein de la légion islamique de Mouammar Kadhafi. Le terrain d'actions du JNIM va du nord du Mali jusqu'au sud du pays. Le Front de libération du Macina (FLM) ou Katiba Macina est le mouvement le plus actif du groupement. La katiba Macina, aussi appelée le Front de libération du Macina (FLM), apparaît en janvier 2015 et est active dans la région de Mopti et la région de Ségou dans le centre du Mali. Elle est affiliée à Ansar Dine, puis au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. Son nom fait référence à l'empire théocratique peul du Macina, fondé au XIXe siècle par Sékou Amadou. Son dirigeant, Amadou Diallo ou Hamadou Diallo ou encore Hamadou Hassana Cissé du village de Koufa, est né vers 1961 dans le cercle de Niafunké, dans la région de Tombouctou³⁴. Il est le fils d'un modeste imam. Pendant plusieurs années, il acquiert une solide formation islamique dans le cercle de Bankass, puis dans le delta intérieur du Niger. Il devient prêcheur et voyage dans plusieurs pays, notamment au Pakistan et en Mauritanie. Il est pour l'instauration d'une République islamique au Mali et acquiert une forte popularité dans le centre du pays. Son discours axé sur la libération, l'émancipation et l'épanouissement lui attire le soutien des plus démunis, les pasteurs transhumants et certains marabouts. Il s'attaque aux fondements idéologiques des structures féodales des communautés traditionnelles. Il a très vite acquis une certaine notoriété chez les jeunes Peuls. Il prend son nom de guerre en référence à son village natal.

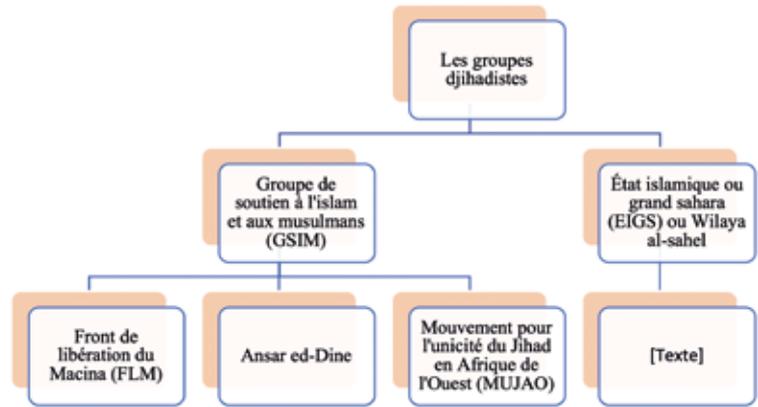
Dans les années 1990-2000, les cassettes audios de ses prêches s'arrachent dans les marchés de la région. La radicalité de son discours et de ses poèmes déclamés dans les émissions de radio séduit les jeunes. Amadou Koufa dénonce l'hypocrisie des « aristocrates » et des familles maraboutiques. Il critique la mendicité des talibés qui servent à enrichir les marabouts. Il pointe du doigt les voleurs ou les femmes légèrement vêtues. Il célèbre les bergers et dénonce les inégalités sociales. Dans les années 1990, Amadou Koufa se rapproche de la Da'wa, à l'instar d'Iyad Ag Ghali, avec lequel il se liera dans les années 2002 et pour laquelle il sillonne la zone du Macina, prônant une réislamisation de l'islam. Bien que les Peuls soient surreprésentés chez les combattants, le FLM n'est pas exclusivement constitué de membres de cette ethnie. Toutefois, la perception du FLM en tant que groupe peul est solidement installée, ce qui entraîne des stigmatisations et représailles fondées sur des considérations ethniques. En retour, Amadou Koufa utilise cette stigmatisation pour recruter de nouveaux membres.

Le groupe connu sous le nom d'État islamique dans le Grand Sahara, parfois désigné par le sigle EIGS, a émergé le 15 mai 2015 à la suite d'une scission au sein d'Al-Mourabitoune, déclenchée par l'allégeance d'un de ses commandants, Adnane Abou Walid al-Sahraoui, à l'État islamique. La reconnaissance officielle de cette allégeance par Abou Bakr al-Baghdadi, le "calife" de l'État islamique, intervient le 30 octobre 2016. En mars 2019, l'État islamique dans le Grand Sahara intègre l'État islamique en Afrique de l'Ouest. En mars 2022, le groupe se dote de sa propre entité territoriale, se référant dorénavant à ses opérations sous le nom de wilaya al-Sahel. Son activité principale se concentre dans le nord du Mali. À la suite du décès

33 - Poupert, P. (2019). Quand la puissance se disperse: les relations entre le Sahara-Sahel et le Maghreb depuis la chute du colonel Kadhafi (2011-2018). *Hérodote*, (1), 101-121.

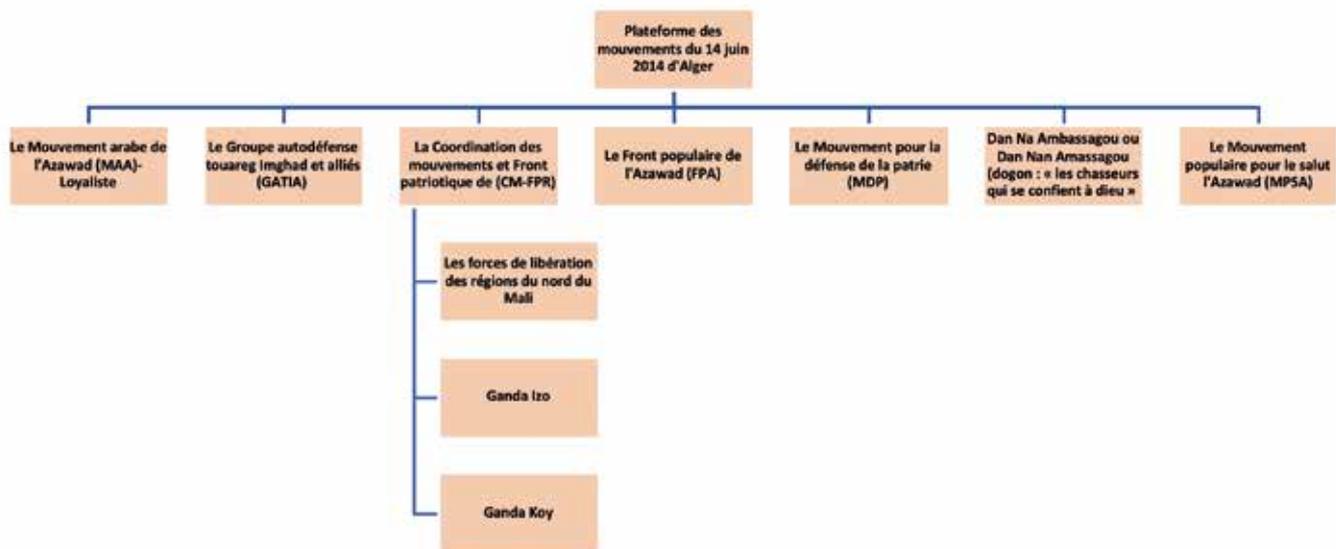
34 - Cisse, M. G. (2018). 11. Hamadou Koufa, fer de lance du radicalisme dans le Mali central. *Biographies de la radicalisation: des messages cachés du changement social*, 181.

d'Adnane Abou Walid al-Sahraoui le 17 août 2021, Abou al-Bara al-Sahraoui est désigné comme le chef de la branche sahélienne de l'État islamique. Les deux factions rivalisent parfois de manière agressive pour établir leur prééminence au sein du mouvement djihadiste en Afrique de l'Ouest, tout en formant des alliances temporaires dans le cadre de leur lutte contre l'Occident.³⁵



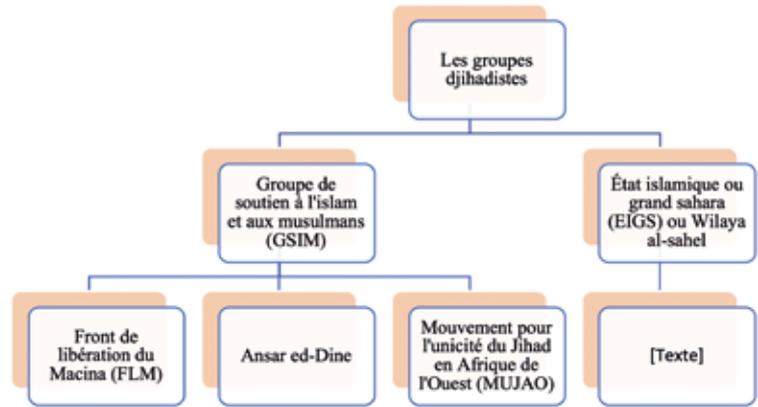
4.2 Les groupes d'autodéfense et les milices pro-étatiques

On a la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'Alger, aussi appelée la Plateforme des mouvements d'autodéfense ou plus simplement « la Plateforme », est une alliance de groupes armés maliens progouvernementaux formée le 14 juin 2014 à Alger, où se tenaient alors les négociations entre le Mali et les rebelles de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). Ce sont des groupements formés sur des bases ethnotribales. La Plateforme regroupe les mouvements suivants : le Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA) ; la Coordination des mouvements et Front patriotique de résistance (regroupe trois mouvements : Ganda Koy, Ganda Izo, les Forces de libération des régions nord du Mali) ; une aile du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), aussi appelé le MAA loyaliste ; le Mouvement populaire pour le salut de l'Azawad (MPSA) ; le Front populaire de l'Azawad (FPA) ; le Mouvement pour la défense de la patrie (MDP) ; le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA). Dan Na Ambassagou ou Dan Nan Amassagou (dogon : « les chasseurs qui se confient à dieu ») est un groupe d'autodéfense de chasseurs dogon fondé en 2016 au Mali. Le 24 mars 2019, le gouvernement malien ordonne, sans grand résultat, la dissolution de Dan Na Amassagou, accusé d'être responsable du massacre d'Ogossagou.



35 - Eizenga, D., & Williams, W. Le puzzle formé par le JNIM et les groupes islamistes militants au Sahel Bulletin DE LA SÉCURITÉ AFRICAINE N° 38 décembre 2020 <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/ASB-38-FR.pdf>

d'Adnane Abou Walid al-Sahraoui le 17 août 2021, Abou al-Bara al-Sahraoui est désigné comme le chef de la branche sahéenne de l'État islamique. Les deux factions rivalisent parfois de manière agressive pour établir leur prééminence au sein du mouvement djihadiste en Afrique de l'Ouest, tout en formant des alliances temporaires dans le cadre de leur lutte contre l'Occident.³⁵

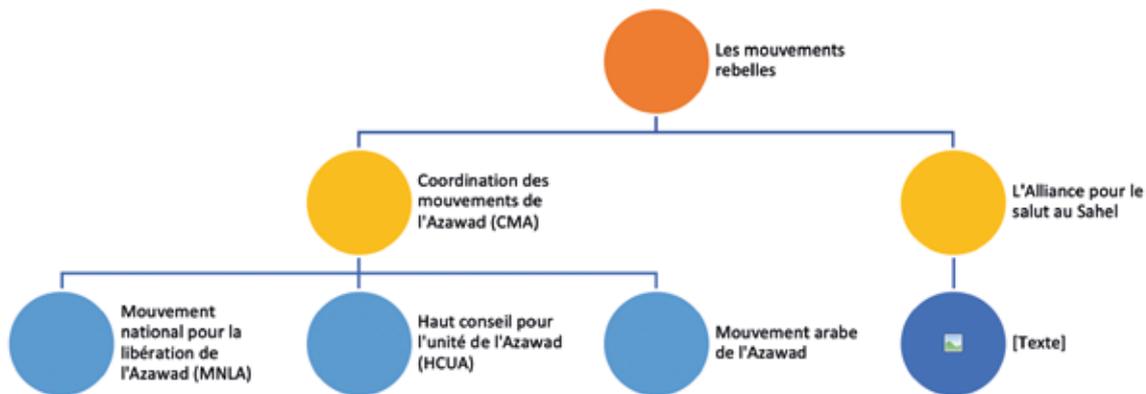


4.3 Les groupes rebelles

Ce sont des groupes armés qui remettent en cause l'autorité de l'État sans que leurs revendications s'inscrivent dans un registre religieux djihadiste.

- La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) est une alliance de groupes rebelles créée au Mali en 2014 qui compte les groupes suivants : le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) ; le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) ; une aile du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) d'autres groupes se réclame de la CMA, mais sans être reconnus par les groupes fondateurs.

L'Alliance nationale pour la sauvegarde de l'identité peule et la restauration de la justice (2016-2017) est devenue l'Alliance pour le salut au Sahel (depuis 2018). Le mouvement est actif dans le centre du Mali et revendique s'être formé pour lutter contre les exactions commises contre les Peuls, en particulier par les milices des chasseurs dozos. Il ne se déclare pas en guerre contre l'armée malienne, mais accuse l'État malien d'avoir délaissé la région.



LE NORD ET LE CENTRE EN CRISE

5)

Même si elle semble s'étendre à une très large partie du pays, nous retiendrons deux épices : le nord et le centre du pays. Ce sont ces deux parties du territoire qui cristallisent les tensions qui produisent la violence.

5.1 La crise du nord Mali : une question Touarègue ?

Les Touaregs sont des berbères. L'appellation "Touareg" est d'origine arabe, ils se désignent comme "kel tamasheq" - littéralement : "ceux qui parlent tamasheq". La langue et la vie nomade constituent la base de leur identité. Ils possèdent une écriture dont les caractères (tifinagh) sont inscrits sur de nombreux rochers sahariens³⁶. La société touarègue est composée de tribus de rang inégal, regroupées en sept confédérations, dont trois sont présentes au Mali : les Kel Adrar ou Kel Adagh (dans la région administrative de Kidal), la branche Kel Ataram des Iwellemmeden (dans la région administrative de Gao) et les Kel Antessar ou Kel Ansar (dans la région administrative de Tombouctou)³⁷. C'est une société très hiérarchisée³⁸ dans laquelle les qualités guerrières sont valorisées. Le statut social hérité de la mère donne des droits et des devoirs en fonction de son appartenance sociale. Mais ce statut peut changer avec le parcours personnel. On distingue : les nobles (imajeghen), les tributaires (imghad), religieux (ineslemen), serfs ou anciens serfs (iklan ou Bella). Les Daoussahak, riches éleveurs de la région de Ménaka, sont à ranger parmi les Touaregs. Ils vivent en majorité dans le cercle de Ménaka, dans le nord du cercle d'Ansongo et autour d'Inékar, dans le nord-est du Mali. Ils parlent le tadaksahak, qui est proche du songhaï. C'est un créole compte tenu de l'importance du lexique venant du tamasheq.

L'islamisation des Touaregs est ancienne, antérieure au XI^e siècle. Comme la majorité des Maliens, ils sont rattachés à la branche sunnite et à l'école jurisprudentielle Malikite. L'islam confrérique est prédominant à travers la Tidjanyia et Kadryia, mais le courant wahhabite y exerce une influence non négligeable. Selon les régions où ils vivent, les Touaregs ont des activités qui peuvent être soit exclusivement pastorales, pastorales et caravanières ou agro-pastorales.

5.1.1 Les Touaregs et le pacte national malien

Le Mali a hérité de la colonisation française un jacobinisme qui se reflétait dans la manière unique d'administrer cette grande étendue riche de ses diversités ethniques et cultures et des spécificités des modes de production. La politique socialiste de développement de la Première République accorda la priorité à l'agriculture sans tenir suffisamment compte que l'élevage et le pastoralisme étaient la principale activité de nombreux peuples du centre et du nord du pays, notamment celle des Touaregs. Le regroupement obligatoire en coopératives, le monopole étatique sur le commerce extérieur et la fiscalité allaient à l'encontre des intérêts de pans entiers des élites de ce peuple malien de longue tradition commerçante. Plus que partout ailleurs, ces politiques ont suscité de forts rejets chez les Touaregs. De même, le manque d'infrastructures, l'éloignement du centre de décision qu'est Bamako et la volonté des autorités de procéder à une sédentarisation de force ont fait le lit des révoltes touarègues.

Cette première rébellion touarègue contre le pouvoir central a commencé au début de l'année 1963 par des attaques ciblées contre des symboles de la présence étatique dans la région³⁹. Cette insurrection a eu pour siège la région de Kidal au nord de l'Adrar. Dans les mois qui ont suivi, les attaques ont été plus nombreuses et plus intenses. Les insurgés étaient équipés de manière sommaire avec des armes peu performantes et leurs actions manquaient de coordination stratégique et politique. Cette rébellion a été réprimée en quelques mois

36 - CASAJUS Dominique, « Écritures ordinaires en pays touareg », L'Homme, 2012/1 (n°201), p. 31-54.

37 - René OTAYEK Universalis, « Touareg » Encyclopédia Universalis [en ligne], consulté le 10 septembre 2023. URL <https://www.universalis.fr/encyclopedie/touareg/>

38 - Clauzel, J. (1962). Les hiérarchies sociales en pays touareg. Travaux de l'Institut de recherches sahariennes, 21, 120-175.

39 - Doulaye KONATE : Travail de mémoire et construction nationale au Mali – L'Harmattan, 2006.

grâce à la contre-insurrection menée par une armée malienne équipée d'armes soviétiques et bénéficiant du soutien du Maroc et de l'Algérie qui craignaient une contagion des velléités de rébellion de leurs minorités touarègues.

Les raisons avancées par les insurgés étaient, entre autres, que les populations touarègues étaient discriminées par l'État. La promulgation de la loi portant réforme agraire qui menaçait les terres traditionnelles des tribus touarègues, notamment les Ifogas semble avoir été un élément probant dans cette rébellion. Les insurgés ont également échoué à mobiliser la communauté touarègue dans son ensemble. En septembre 1964, au bout de dix-huit mois de rébellion, les insurgés déposèrent les armes. La reprise en main de la région par les autorités centrales fut marquée par la mise en place d'une administration militaire aux méthodes expéditives et répressives. Les programmes économiques et sociaux de sortie de crise et de reconstruction n'ont pas donné des résultats probants du fait du manque de ressources pour les financer.

Les années 1970 et 1980 furent des décennies d'extrêmes sécheresses, notamment en 1973-1974 puis en 1984-1986.⁴⁰ Cette période a vu de nombreux Touaregs maliens se réfugier au Maghreb en Algérie et en Libye notamment où ils trouvaient assez d'emplois dans les industries pétrolières. La combinaison du surpâturage, de la sécheresse et de l'absence de politique publique efficace pour juguler les maux qui assaillent le nord ont approfondi le mécontentement chez de nombreux Touaregs. L'effondrement des prix du pétrole au milieu des années 1980 fit perdre à de nombreux Touaregs leurs emplois, ce qui les amena à rentrer chez eux au Mali. La Libye, qui avait créé dans son armée des régiments spécialisés composés de recrues touareg, décida de dissoudre la plupart d'entre eux. Ce qui eut comme conséquence le retour de ces anciens qui avaient déjà une texture militaire. Ces bouleversements ont été le terreau de la deuxième rébellion des Touaregs, qui débuta en juin 1990 et dura jusqu'en 1992. Iyad Ag Ghali, qui dirige actuellement le groupe Ansar El Dine (Défendeurs de la foi) et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) mena la deuxième rébellion. Le président malien de l'époque, Moussa Traoré, confronté aux mobilisations du mouvement démocratique à Bamako chercha rapidement à trouver un compromis avec les rebelles pour ramener ses troupes auprès de lui afin de sauver son pouvoir. La médiation de l'Algérie permit l'ouverture de discussions entre le gouvernement et les chefs des Touaregs, les accords de Tamanrasset furent signés en 1991. Deux mois après la signature des accords de Tamanrasset, le mouvement démocratique et les émeutes dans Bamako mirent fin aux 23 ans de pouvoir du président Traoré. En 1992, les nouveaux issus des élections générales et les dirigeants de toutes les communautés signèrent un pacte national qui couvrait un large éventail de problèmes, allant de l'intégration des anciens insurgés aux forces armées maliennes à l'allocation des ressources consacrées au développement national. Les engagements et promesses issus de ces accords n'ont été que partiellement respectés en raison du manque de moyens et des détournements.

Dix ans après les accords de paix, en 2006, des personnalités touarègues, Iyad Ag Ghali, Hassan Fagaga, Ibrahim Ag Bahanga et Amada Ag Bibi les dénoncent. Elles estiment que le Pacte national qui a mis fin à la rébellion de 1990-1996 n'a pas fonctionné. Ils créent l'Alliance démocratique du 23 mai pour le changement (ADC). Ils demandent un statut particulier pour la région de Kidal, attaquent simultanément les villes de Kidal et de Ménaka. L'Algérie aida de nouveau à ramener la paix en étant médiatrice des pourparlers engagés par le président malien Amadou Toumani Touré avec les insurgés de l'ADC. Les accords sont signés le 4 juillet 2006. Quelques mois plus tard, à partir du 7 février 2007, les hostilités reprennent et ont pour théâtre le Mali et le Niger. Cette rébellion va durer jusqu'en octobre 2009, et qui fera près de 420 morts. Face aux

40 - René OTAYEK Universalis, « Touareg » Encyclopédisa Universalis [en ligne], consulté le 10 septembre 2023. URL <https://www.universalis.fr/encyclopedie/touareg/>

41 - Bourgeot, A. (2013). Mali. Diplomatie, (65), 32-37.

forces armées du Niger et du Mali, il y avait le Mouvement des Nigériens pour la justice, l'Alliance démocratique du 23 mai pour le changement et l'Alliance Touareg du Nord-Mali pour le changement. Des accords de paix sont signés le 7 octobre 2009 entre les groupes rebelles et les gouvernements du Niger et du Mali.

En septembre 2011, quelques semaines avant la chute et la mort du Colonel Kadhafi, les combattants Touareg engagés en Libye commencèrent à rentrer au Mali avec des armes. Les Touaregs de la tribu Imghad acceptèrent l'invitation des autorités maliennes à déposer les armes et accepter d'être cantonnés, mais les autres, les Ifoghas et les Chamanamasse font défection et s'engagent dans une nouvelle rébellion. À partir du 17 janvier 2012, le MNLA lance l'insurrection. L'armée malienne est rapidement chassée et les insurgés prennent le contrôle des villes de Kidal, de Gao et de Tombouctou. Le MNLA proclame l'indépendance de l'Azawad le 6 avril 2012, mais celle-ci n'est reconnue ni par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ni par aucun autre pays dans le monde. Fin juin 2012, le MNLA perd totalement le contrôle de ses territoires qui, après de violentes batailles, sont pris par les organisations salafistes que sont Ansar Dine, AQMI et le MUJAO .

5.1.2 Une économie politique des rébellions touarègues ?

Les Touaregs vivent dans un territoire qui fait partie des "zones grises" de la mondialisation, ces espaces de « dérégulation sociale, de nature politique ou socio-économique, échappant au contrôle de l'État⁴² ». Dans la mesure où seuls les Touaregs connaissent les pistes, ceux-ci s'imposent comme des intermédiaires obligés. Le nord du Mali est depuis plusieurs décennies un espace d'activités criminelles, mafieuses et le sanctuaire d'organisations d'insurgés divers et en particulier de djihadistes. Les réseaux mafieux et terroristes s'insèrent dans les relations d'affaires qui impliquent les tribus nomades, mais également des appareils d'État et des fonctionnaires du bas de l'échelle jusqu'au plus haut niveau.

Ces réseaux sont en relation avec des groupes et des organisations criminelles en Amérique (Sud et Nord), en Europe et en Asie. Cette économie illicite prospère sur la défaillance de l'État malien, son incapacité à assurer la sécurité et les conditions de vie correctes aux habitants dans le Nord. Ces activités illicites et mafieuses assurent la survie et parfois la fortune d'une partie des Touaregs.

La criminalisation économique a de graves conséquences politiques. L'un d'eux, et pas des moindres, est la poussée djihadiste notée depuis le début du siècle. En 2003, des vétérans des divers groupes djihadistes de la guerre civile algérienne⁴³ se sont installés dans le nord du Mali où ils ont entrepris divers trafics. Avec l'argent provenant de la drogue, des cigarettes de contrebande, des rançons d'otages occidentaux, véhicules, médicaments, armes - notamment légères -, émigrants clandestins, ils ont constitué des réseaux clientélistes dans les communautés touaregs. Dans les mêmes communautés, ils ont recruté des combattants avec des niveaux de salaires élevés comparés à ceux de rares emplois salariés qui existent dans l'économie licite. Des organisations politiques ont été créées en vue de faire aboutir des revendications dont les objectifs répondaient aux besoins du crime organisé. L'Alliance Touareg Niger-Mali (ATNM)⁴⁴ créée en 2007 en est un exemple. Sa principale revendication correspondait à des intérêts mafieux : la démilitarisation de la zone frontalière de Tin Zawaten, un des principaux lieux de passage des trafics entre l'Afrique de l'Ouest et l'Algérie.

42 - Minassian Gaïdz (2011). Zones grises, quand les États perdent le contrôle, Autrement, 2011, 208 p.

43 - La guerre civile algérienne ou décennie noire (également appelée décennie du terrorisme, années de plomb ou années de braise¹⁸) est une guerre civile qui oppose entre 1991 et 2002 le gouvernement algérien, disposant de l'Armée nationale populaire (ANP), et divers groupes islamistes.

44 - L'Alliance Touareg Niger-Mali (A T N M) est une union politique et militaire entre touareg de l'Adrar des Ifoghas du Mali et touareg du Niger a été créée à l'issue réunion qui a eu lieu les 25, 26 et 27 juillet 2007 dans le nord du Niger.

Cette économie criminelle attise des convoitises, est source d'âpres compétitions ou des affrontements pour le contrôle de territoires et de routes. Son organisation basée sur des réseaux clientélistes communautaires devient alors la source de conflits entre communautés, entre sous-groupes, familles, etc. Cette conflictualité triviale est habilement masquée par les discours politiques maniant des références historiques, culturelles, etc. La compétition électorale, bien évidemment, n'échappe pas à cette influence de l'économie criminelle.

5.2 La crise dans le centre : un « djihad peul »?

À partir de 2015, alors que l'attention se concentrait sur la rébellion touarègue du nord du Mali et sur les attaques à grande échelle perpétrées dans cette région, le centre du Mali notamment la région de Mopti et dans une moindre mesure celle de Ségou, s'est embrasé. Cela a commencé par une série d'actes d'intimidations et d'assassinats ciblés qui ont mis sous les projecteurs des clivages inter- et intracommunautaires et la compétition pour l'accès aux ressources naturelles. Les tensions et les relations conflictuelles latentes entre les éleveurs touareg et peuls autour de l'usage des pâturages et des points d'eau ont pris une dimension plus violente. Au sein du monde peul, la question des redevances pour l'usage des ressources naturelles est devenue un point d'affrontements entre les élites possédant les droits fonciers et la grande majorité des pasteurs et des anciens esclaves. La crise dans le centre du Mali a été présentée un peu rapidement comme un djihad peul. La réalité est un peu plus complexe⁴⁵.

5.2.1 Qui sont les Peuls ?

On dénombre un peu moins de 40 millions de Peuls (également appelés Fulbe, Halpular, Fulani ou Fellata, selon les pays), présents dans une quinzaine de pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'au Cameroun, en République centrafricaine et au Soudan. Ils sont musulmans dans leur très grande majorité et ont joué un rôle important dans la pénétration de l'islam en Afrique de l'Ouest. La langue peule est de la famille des langues nigéro-congolaise, elle est fragmentée en au moins six grandes aires dialectales. Traditionnellement, les Peuls sont des éleveurs transhumants, même si peu à peu un certain nombre d'entre eux se sont sédentarisés.

Leur répartition géographique semble avoir été déterminée par les exigences de leurs troupeaux (éviter les zones de trypanosomiase et recherche de points d'eau abondants). C'est l'adaptation aux contraintes de la vie de leurs troupeaux qui est un des éléments essentiels dans leur définition en tant que groupe humain. Les essais de définition à partir de critères relevant de l'anthropologie physique ne sont pas toujours pertinents, car de nombreux groupes s'écartent des traits somatiques caractéristiques « sémites » que l'on associe aux Peuls. Outre la langue et « l'attachement à la vache », ce qui caractérise le Peul est la reconnaissance d'un ensemble de valeurs fondamentales formant le pulaaku : discernement (hakkiilo), résignation (munyal), réserve (semteende), qui dictent en toute circonstance la bonne attitude⁴⁷.

Les sociétés peules sont organisées en castes et lignées ou clans hiérarchisés.

5.2.2 Qui sont les djihadistes du Centre du Mali ?

45 - KONARÉ, B. (2020). Le centre du Mali entre djihadisme et ethnocentrisme.

46 - SANGARÉ, Boukary. 12. Le Centre du Mali : Vers une question peule ? Biographies de la Radicalisation : Des messages cachés du changement social, 2018, p. 203.

47 - Pierre Francis LACROIX, « PEULS, FULBE ou FULANIS », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 23 avril 2023. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/peuls-fulbe-fulanis>

Au Mali, ils sont estimés à 3 000 000. On retrouve les communautés peules sur l'ensemble du territoire malien, mais la région de Mopti représente l'un des principaux foyers de résidence des communautés peules. Les profils des djihadistes permettent de comprendre les enjeux de la crise que traverse le Centre du Mali. Quatre profils se distinguent :

Le premier profil, les Peuls qui avaient combattu avec le MUJAO, ou avec d'autres groupes armés afin de mettre fin à l'occupation de la région par les groupes rebelles touaregs. Démobilisés en 2013 après la reconquête de la région par les forces armées, ils ont rejoint ensuite les groupes djihadistes afin de se défendre, car beaucoup d'entre eux ont été accusés de djihadisme par les élites peules.

Le deuxième profil des recrues des réseaux djihadistes est celui des éleveurs nomades peuls (badiyankoobé). Ces derniers ont des griefs contre les castes supérieures qui possèdent les droits sur les pâturages et les points d'eau qui font payer l'usage à des prix exorbitants. Les éleveurs nomades considéraient que ces castes étaient en complicité avec les autorités administratives, judiciaires et militaires, ce qui empêchait les Peuls de se tourner vers l'État pour faire valoir leurs droits, ne leur laissant aucune autre alternative que de se tourner vers des groupes terroristes. Les groupes djihadistes exploitent les tensions intercommunautaires et intracommunautaires entre les Peuls.

Troisièmement, on trouve les voleurs de bétail qui s'engagent dans les groupes djihadistes pour obtenir de l'argent. Leurs motivations sont pécuniaires bien qu'ils puissent finir par être endoctrinés.

Enfin, il y a ceux qui se sont retrouvés dans des camps de déplacés ou de réfugiés à la suite des massacres perpétrés dans leurs localités d'origine par les milices d'autodéfense Dogon et Bambara. Ces personnes, vivant dans des conditions d'extrême précarité et qui ont perdu des proches et leurs biens, trouvent dans les groupes djihadistes l'occasion d'assouvir leur désir de vengeance.

Le manque de perspectives est un facteur clé pour les jeunes, qu'ils soient éduqués ou non. Dans le cas des jeunes qui ont terminé leurs études supérieures, la majorité d'entre eux ne trouvent pas de travail et se retrouvent à leur compte dans des métiers comme les motos-taxis, le petit commerce. Ce qui génère un important sentiment de frustration.

5.2.3 La réponse de l'État central à la question de la radicalisation peule

Au cours des dernières années, des ressources ont été mobilisées pour renforcer les structures de sécurité afin de faire face à la menace djihadiste et protéger la population. L'augmentation des forces de sécurité a permis des progrès sécuritaires, mais elle n'a pas éliminé les groupes djihadistes et les problèmes de cohésion sociale, en particulier dans le Centre et dans la région du Liptako Gourma ou zone dite des trois frontières (Mali, Burkina Faso et Niger). La stratégie suivie par les forces de sécurité de l'État a été la poursuite et l'arrestation sans discernement de tous les Peuls qui pourraient être suspectés d'appartenir à un groupe terroriste.

Le traitement discriminatoire infligé à la population peule par l'armée a entraîné une perte de confiance dans la capacité de l'État malien à assurer sa protection. Cette situation a légitimé les attaques des milices d'autodéfense Dogon et Bambaras contre les Peuls, renforçant ainsi la perception des Peuls selon laquelle les discours djihadistes peuvent être une voie de libération. Face à cette persécution perçue, les familles peules ont été poussées à rejoindre des groupes djihadistes comme moyen de protection. Elles estiment qu'elles seront persécutées, que ce soit par le gouvernement ou par les milices d'autodéfense, et cherchent donc

de ceux qui se présentent comme leurs libérateurs. Dès le début du conflit, l'État a considéré les milices d'autodéfense comme des alliées. Les forces de sécurité maliennes ont toléré leurs activités, et certaines autorités leur ont accordé des soutiens financiers. Cette approche des autorités reposait sur l'idée que, compte tenu de leur faible présence en zone rurale, il était préférable d'utiliser ces milices pour défendre les populations contre les djihadistes. De plus, les militaires percevaient ces groupes d'autodéfense comme des sources d'informations utiles pour mener des opérations contre les djihadistes.

Depuis 2012, on observe une augmentation significative tant en fréquence qu'en gravité des incidents violents au Mali, exacerbée par des niveaux inégalés de fragilité sociale et politique. Les décès liés au conflit ont presque quadruplé, et le nombre d'incidents violents a sextuplé. L'année 2020 a marqué un pic avec le plus grand nombre de décès liés au conflit enregistré au Mali jusqu'à présent. Sur la période 2012-2021, les groupes extrémistes violents ont été responsables de 42 % de l'ensemble des décès liés au conflit, suivis par les forces de défense et de sécurité avec 28 %. Les milices locales ont été impliquées dans 38 % des décès de civils, devançant ainsi les groupes extrémistes violents. À partir de 2015, l'épicentre des violences et des affrontements s'est déplacé du Nord au Centre du pays notamment les régions de Mopti et, plus récemment, de Ségou. Cette partie du territoire a recensé 59 % de tous les décès. Quand on comptabilise uniquement les décès des civils, cette proportion monte à 72 %. Le nord du Mali recensait dans la même période 25 % des civils tués. Mais on note que les violences prennent des niveaux plus importants dans d'autres parties du pays. Ainsi, en 2021 dans les régions du Sud, il a été noté un pic inédit depuis 2012 d'incidents violents et de décès depuis.

Les nombreuses attaques et leurs lots croissants de victimes civiles ainsi que la grogne sociale ont eu des conséquences politiques dont l'instabilité qui en a découlé n'est pas des moindres. À partir de juin 2020, la crise va s'inviter à Bamako. Elle a commencé par des manifestations de protestation contre la fraude lors des élections législatives et sa gestion calamiteuse par le Conseil constitutionnel. Malgré de nombreuses concessions faites par le président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), les mouvements de contestations ont continué, et c'est un pouvoir affaibli qui est déposé par les militaires le 18 août 2020. À la suite de ce coup d'État, la Constitution a été temporairement suspendue et une transition a été mise en place sous la médiation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et les pressions des gouvernements occidentaux et l'Union européenne. Le colonel-major à la retraite, Bah N'daw, a été désigné président de la transition, tandis que le civil, Moctar Ouane, a été nommé Premier ministre. En février 2021, un plan d'action et un calendrier pour la transition, prévoyant son achèvement avec les élections générales en février 2022, ont été adoptés. Cependant, le 24 mai 2021, le Vice-Président, le Colonel Assimi Goïta, a fait arrêter le Président et le Premier ministre en exercice, qui ont ensuite démissionné. Le 7 juin 2021, le Colonel Goïta est devenu le Président de la transition et a nommé un nouveau Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, issu du Mouvement du 5 juin – Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), qui avait organisé des manifestations contre le président Ibrahim Boubacar Keïta. Depuis lors, des discussions sur le retour à un ordre constitutionnel sont en cours sous l'égide de la CEDEAO. Cette organisation a imposé des sanctions supplémentaires au pays le 9 janvier 2022, lesquelles seront levées six mois plus tard.

La crise née dans le nord en 2012 a impliqué une rébellion touarègue qui s'inscrit dans une certaine continuité historique et des mouvements insurrectionnels d'inspiration djihadiste islamique : ces mouvements, une insurrection extrémiste violente (impliquant des groupes affiliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique [AQMI] et au Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest, MUJAO), et un coup d'État dans la capitale, Bamako. La rébellion de 2012 a entraîné l'éviction de l'armée malienne et des représentants de l'État des régions du Nord en quelques semaines, déclenchant un coup d'État à Bamako en mars, mené par des officiers subalternes. Cette crise initiale a été en partie résolue par plusieurs mesures : (i) une intervention militaire contre les forces extrémistes violentes en janvier 2013 ; (ii) une transition civile intérimaire qui a laissé place à un président civil élu en 2013 (iii) ; le déploiement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et (iv) la signature de l'Accord d'Alger de 2015, qui visait à instaurer la paix entre le gouvernement malien, les ex-rebelles et les milices loyalistes du Nord.

La crise dans le centre du Mali a commencé en 2015 et est une conséquence directe de la situation créée dans le Nord par les insurrections de 2012. C'est un groupe armé affilié à AQMI, la Katiba Macina, qui a déclenché les hostilités. La stratégie de ce mouvement est basée sur la combinaison de la coercition et d'une « bonne gouvernance ». Par des attaques brutales et sanglantes, elle efface toute trace de présence de l'État, intimide les populations et procède parfois à un nettoyage ethnique. Dans un deuxième temps, elle instaure une administration efficace et une juste redistribution des ressources qui visent à s'attirer les faveurs des populations. La situation ainsi créée fait que la violence s'est généralisée dans la région avec une multitude d'acteurs. Les insurgés ciblent les autorités de l'État, la présence de l'État, les élites supposées collaborer avec l'État et les civils. De tout cela résulte des conflits à base ethniques (entre Peuls, principalement pasteurs, et les Dogons et les Bambaras, principalement agriculteurs) ou communautaires impliquant des milices d'autodéfense⁴⁸. Le conflit intercommunautaire est apparu de façon dramatique dans des incidents tels que le massacre, en mars 2019, de civils majoritairement peuls dans les villages d'Ogossagou et de Welingara, dans la région de Mopti.

Ces schémas d'insécurité ont récemment commencé à se propager plus au sud, avec une augmentation des activités extrémistes violentes signalées dans les zones limitrophes des régions de Koulikoro, Kayes, le sud des régions de Ségou et Sikasso. Ces attaques extrémistes ont, jusqu'à présent, été sporadiques ; la persistance des tendances actuelles pourrait néanmoins encourager les extrémistes à perpétrer davantage de violence dans le sud du Mali. Les zones méridionales des régions de Sikasso et de Kayes pourraient être particulièrement vulnérables à la violence insurrectionnelle, car elles ont été ciblées à plusieurs reprises par le JNIM. Au début de l'année 2022, les opérations militaires Keletigui et Maliko ont été lancées dans le but d'améliorer la sécurité au centre du Mali⁴⁹.

6.1 Quelles sont les causes du conflit au Mali ?

50

Une combinaison de facteurs régionaux et locaux alimente les conflits au Mali . Violence extrémiste, affrontements entre différents groupes d'autodéfense, conflits intercommunautaires et intracommunautaires, banditisme

48 - Crisis group Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali, Rapport Afrique N°293, 9 novembre 2020

49 - <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/293-enrayer-la-communautarisation-de-la-violence-au-centre-du-mali>

Financialafrik.com Mali : l'armée annonce avoir déclenché des opérations militaires dans plusieurs localités. Consulté le 11 septembre 2023
<https://www.financialafrik.com/2022/01/18/mali-larmee-annonce-avoir-declenche-des-operations-militaires-dans-plusieurs-localites/>

50 - Ibrahim, I.Y. (2017), « Insurrections jihadistes en Afrique de l'Ouest : idéologie mondiale, contexte local, motivations individuelles », Notes ouest-africaines, N°07, Éditions OCDE, Paris.

et concurrence pour le contrôle des routes de contrebande et de trafic. Cela correspond à une tendance plus large dans la région du Sahel impliquant une hybridation des affiliations et des types de violence.

Il y a les insuffisances et les incapacités de l'État à assurer ses missions régaliennes, à se projeter comme le garant d'un ordre juste. Il y a une perte de confiance dans un système politique décrit de 1991 à la crise de 2012 comme « le modèle démocratique » en Afrique. Il y a des carences dans la fourniture des services de base. Cette déliquescence de l'État dont l'histoire est plutôt longue selon la personnalité intellectuelle qui déclare ceci :

« Sous le prétexte de la nécessité de réformer nos économies et d'adopter une approche de désétatisation et de désengagement de l'État, la situation est devenue explosive, culminant avec la chute de Moussa Traoré. Initialement, le régime socialiste de Modibo Keïta, perçu comme un obstacle dans la sous-région, a été évincé avant l'arrivée de Sankara, qui était précédemment considéré, avec Sékou Touré, comme une menace. Ainsi, après la destitution de Modibo Keïta, Moussa Traoré a été mis en place. Cela suggère que, dans le contexte du système capitaliste, des dirigeants autoritaires sont jugés nécessaires pour imposer des réformes décisives. La Banque mondiale a renoué ses liens avec le pays, entraînant la privatisation de nombreuses entreprises nationales, qu'elles soient bien gérées ou non. Le principe général était de se débarrasser de ces entreprises. Dans ce contexte, l'État a été affaibli, la fonction publique a été réduite, et divers secteurs tels que les hôpitaux et les écoles ont nécessité une consolidation. Bien que le discours officiel insiste sur le besoin d'avoir une main-d'œuvre qualifiée, la réalité a souvent été différente. L'État a justifié la nécessité de vivre selon ses moyens, incitant les fonctionnaires à quitter volontairement leur poste en échange d'une indemnité. Ces départs, bien que présentés comme volontaires, étaient souvent inévitables. Cela a entraîné des départs tragiques d'individus compétents, tels que des enseignants, acceptant des montants modestes (3 ou 4.000.000 FCFA) pour se reconvertir, parfois dans des domaines aussi éloignés que le transport en taxi. Le passage du système socialiste au système actuel a été marqué par l'émergence généralisée d'hommes d'affaires, acquérant des biens de l'État à des prix dérisoires. Des hôtels ont été vendus et des fonctionnaires bien positionnés ont également participé à cette redistribution des richesses. Bien que l'on ne prononce jamais le mot de libéralisme, cette transition s'est opérée en justifiant que rompre avec le passé était la seule voie à suivre, entraînant un essor des affaires dans tous les domaines⁵¹ »

Les disparités dans la prestation des services résultent de manière significative de la concentration élevée des ressources humaines et financières de l'État dans la capitale. Bien que le processus de décentralisation ait été envisagé comme un moyen de remédier à ces déséquilibres, il a été entravé par des contraintes budgétaires, compromettant ainsi son efficacité. Si les crises maliennes découlent en partie de la défiance de la population envers les institutions de l'État, le conflit lui-même nourrit la crise par ses coûts directs et indirects qui entravent la capacité de l'État à financer les mesures permettant de lutter contre les causes des frustrations. La perception de la corruption a augmenté, ce qui a encore érodé la crédibilité des institutions publiques. Un journaliste expérimenté et connaissant bien la situation la résume ainsi : « Les racines des problèmes résident dans la longue période de mauvaise gouvernance qui sévit au pays depuis plusieurs décennies. La gestion défailante et catastrophique s'étend à tous les niveaux, marquée par une élite corrompue liée à des forces rétrogrades et obscurantistes qui ont pris le contrôle de l'appareil d'État.

51 - Entretien à Bamako avec une intellectuelle et ancienne personnalité politique de premier plan.

Cette alliance a instauré une gestion néfaste et clientéliste. Les conséquences de ces choix se manifestent dans l'adoption de politiques d'ajustement structurel, renforcées et diversifiées au fil du temps. Les institutions financières ont exercé une influence prépondérante sur l'État, imposant des réformes qui ont conduit au démantèlement complet du tissu économique et à une faillite généralisée. Pour maintenir leur emprise sur le pouvoir depuis la Troisième République, à commencer par Alpha Oumar Konaré, les régimes successifs ont opté pour les politiques d'ajustement structurel. Cependant, la mise en œuvre de ces réformes s'est souvent accompagnée de mesures répressives, nécessaires pour atténuer les répercussions douloureuses sur la population. Parfois, la répression a prévalu face aux manifestations et contestations contre ces politiques, de peur qu'elles ne déstabilisent l'État, entraînant une répression systématique⁵² ».

Les acteurs de l'économie rurale se livrent à une compétition acharnée pour obtenir l'accès à des ressources naturelles de plus en plus limitées, sous la double contrainte du changement climatique et de la croissance démographique. La terre et l'eau sont particulièrement au cœur de cette rivalité, évoluant dans un contexte complexe caractérisé par la « cohabitation » de normes divergentes. Dans le domaine foncier, les modes d'accès à la terre par le droit coutumier demeurent les plus répandus. Mais les bouleversements sociaux et économiques de ces récentes décennies, ainsi que le changement climatique, remettent en cause les systèmes coutumiers et entraînent des conflits fonciers. La marchandisation de l'agriculture a accéléré l'individualisation des droits et le développement des transactions foncières. De même, la compétition pour l'accès aux ressources naturelles exacerbe les tensions récurrentes entre agriculteurs et éleveurs ; l'arrivée de « nouveaux acteurs » dans le secteur agricole (les grandes entreprises privées) a aussi entraîné des tensions avec les populations locales (et même dans certains cas des déplacements de ces populations). Face à ces différents conflits, l'administration foncière ne se montre pas à la hauteur des enjeux, ce qui crée des frustrations et des ressentiments que les mouvements djihadistes exploitent avec habileté. La gestion des zones de pâturage (exploitation des bourgoutières et des pâturages du Delta par exemple) et des pêcheries constitue un objet de cristallisation de tensions débouchant sur des conflits. La réduction des zones de pâturage dans les régions du Nord pousse les éleveurs à descendre vers le sud. L'extension des surfaces cultivées est source de conflits entre agriculteurs et éleveurs. Dans le delta intérieur du fleuve Niger, l'extension des surfaces consacrées à la culture s'est faite au détriment des zones de pâturage pendant la saison sèche et des couloirs traditionnels de transhumance. Les communautés en présence sont souvent associées à des groupes ethniques spécifiques, ce qui conduit à la transformation de conflits d'usages en conflits ethniques.

Les forces de défense et de sécurité (FDS) n'ont pas les moyens de se projeter sur les 1,24 million de kilomètres carrés du Mali. Les effectifs des militaires et des services de sécurité ne sont pas connus, mais les estimations sont de : 20 000 militaires (dont jusqu'à 2 000 de l'armée de l'air) ; 5 000 Gendarmes et 10 000 Gardes nationaux. Selon les sources, les stocks d'armes des FAMa sont principalement constitués d'équipements datant de l'ère soviétique. Les efforts pour former et réformer les forces armées maliennes ont commencé en 2013 avec les Français et les programmes de l'Union européenne. Mais par contre, elles ont reçu peu d'armements de ces partenaires. Depuis 2021, les FAMa ont reçu d'importants lots d'armement en provenance de la Russie. Les réformes du secteur de la défense et de la sécurité sont difficiles à mettre en œuvre, car en raison de l'intensification du conflit les troupes sont très sollicitées.

La confiance envers les institutions étatiques est largement ébranlée en raison des lacunes observées dans le secteur de la justice. Les citoyens perçoivent ce domaine de manière négative, évoquant souvent l'arbitraire et la corruption. Parallèlement, la coexistence de normes juridiques émanant de l'État et des coutumes et traditions pose des défis significatifs. Les tribunaux et cours ne sont pas présents dans de nombreuses régions du pays, en particulier dans le Nord, aggravant ainsi la situation. L'une des conséquences de l'absence des forces de sécurité et de la justice dans certaines parties du pays est que cet état de fait encourage les communautés à rechercher une protection et à développer l'autodéfense, ce qui alimente à son tour la violence intercommunautaire. Ce type de contexte permet aux groupes d'insurgés de s'installer et d'exercer un pouvoir de coercition et d'assumer les prérogatives de l'État dans des domaines tels que la gestion des terres et des ressources, la levée d'impôts, la création de tribunaux et la fourniture d'une sécurité communautaire contre d'autres acteurs armés.

Les conflits à l'échelle locale que l'autorité de l'État ne permet pas de dépasser sont une source de la perpétuation des crises. La rébellion de 2012 dans le nord du Mali s'est directement appuyée sur les soulèvements antérieurs de 2006 et de 1990. L'insuffisance dans la mise en œuvre des accords de paix ou leur dévoiement contribue également à la perpétuation des conflits.

L'accord d'Alger de mai/juin 2015 qui visait à consolider la paix et à parvenir à un règlement politique du conflit débuté en 2012 n'est que partiellement appliqué à cause de la manière dont il a été obtenu. Vue de Bamako, la difficulté à l'appliquer est illustrée par le témoignage suivant : « Les Maliens n'ont pas eu l'opportunité de discuter et d'explorer des solutions politiques autonomes pour résoudre les défis complexes auxquels le pays est confronté. Il semble qu'on leur a imposé l'Accord d'Alger comme la seule option valable, sans considération pour des solutions endogènes propres au Mali. Malgré les multiples refus exprimés par le peuple malien, les pressions coloniales et néocoloniales ont conduit à la chute du régime d'IBK, qui s'était engagé à mettre en œuvre cet accord à tout prix.

La volonté de faire appliquer l'Accord d'Alger a suscité des mouvements de contestation, notamment à travers des initiatives comme le mouvement Antè Abana, reflétant le rejet populaire de cette approche. Face à la tentative de révision constitutionnelle préparée par le régime, divers fronts se sont formés pour contrecarrer cette démarche et s'opposer à la stratégie occidentale, particulièrement celle de la France. Cette stratégie tendait à égaliser les mouvements de rébellion et l'État malien, contraignant le gouvernement à accepter les termes de l'accord, avantageux pour des groupes armés qui avaient auparavant combattu l'État malien.⁵³

Un autre témoignage s'appuie sur des considérations géopolitiques pour récuser l'accord : « L'accord d'Alger contient les germes d'une poudrière qui embrasera toute la région pour plusieurs décennies et qui risque d'emporter les États voisins complices des visées occidentales. Les Maliens doivent cesser de se faire des illusions. Les forces politiques maliennes qui soutiennent cet accord se trompent totalement. Au contraire, il faut élaborer au plan national, une stratégie de résistance nationale contre l'Accord d'Alger, le projet de révision constitutionnelle et de découpage territorial. Une nouvelle guerre de libération est en train de s'inscrire inévitablement à l'ordre du jour pour s'opposer au projet global visant à redessiner la carte du Sahel au profit des multinationales occidentales.⁵⁴ »

53 - Entretien à Bamako avec une figure de la gauche malienne.

54 - Entretien avec un ancien ministre.

La crise a eu des effets économiques et sociaux négatifs considérables, notamment sur la croissance, les dépenses sociales et le financement de la gouvernance locale :

Selon la Banque mondiale, l'insécurité et l'instabilité du Mali ont coûté 23 pour cent du PIB entre 2012 et 2018, principalement en raison des investissements privés non réalisés. La perte totale d'investissements nationaux et étrangers est approximativement estimée à 5,3 milliards de dollars US sur la période 2012-2017, dont une perte d'IDE estimée à 3,2 milliards de dollars US. 19

Les dépenses de sécurité ont fortement augmenté en pourcentage du PIB depuis le début de la crise sécuritaire en 2012, évinçant les dépenses sociales et d'investissement. Avant la crise de 2012, les dépenses militaires représentaient 8,4 pour cent des dépenses publiques, soit 2,2 pour cent du PIB. Dans les années qui ont suivi, les dépenses de sécurité sont passées à 20 pour cent des dépenses publiques, représentant plus de 3 pour cent du PIB et évinçant les dépenses de développement prioritaires.

Les conflits accrus affectent de plus en plus les finances des collectivités locales. Sur la base d'une série de recensements au niveau des communes avec des informations rétrospectives couvrant la période 2014-2019, on estime qu'une attaque armée entraîne une baisse annuelle de 5 pour cent des recettes publiques d'une municipalité malienne par rapport à la période précédant l'attaque. Les effets s'amplifient les années suivantes pour atteindre une perte de revenus moyenne de 8 pour cent deux ans après l'attaque. Cela se traduit par une baisse de 0,4 PP du taux de recouvrement des recettes d'une commune l'année suivante, mesuré comme la différence entre les recettes réalisées et les recettes projetées.

Les ménages des régions touchées par les conflits restent très vulnérables à la pauvreté, l'insécurité ayant entravé les efforts visant à accélérer la transformation structurelle. C'est particulièrement le cas dans les régions à forte intensité de conflit, qui sont déjà confrontées aux taux de pauvreté les plus élevés.

Les régions les plus pauvres comptent davantage de décès liés aux conflits⁵⁵. Les régions connaissant le plus grand nombre de décès avaient un taux de pauvreté de 55 pour cent (équivalent à 1,3 million de personnes pauvres) en 2018/19, soit environ 13 points de pourcentage de plus que la moyenne du Mali. Les cercles de Bandiagara, Koro et Douentza abritaient plus de 50 pour cent de tous les ménages pauvres dans les zones de conflit de haute intensité. Le taux de pauvreté tombe à 39 pour cent (équivalent à 0,8 million de pauvres) dans les régions de conflit d'intensité moyenne, la plupart des pauvres vivant dans les districts de Djenné et de Niafunke. 3,8 millions de pauvres supplémentaires au Mali se trouvent dans des zones à risque de conflit potentiel, principalement dans les districts de Ségou et de Bla.

Le conflit a accentué les disparités en matière de développement socio-économique, laissant pour compte les municipalités des zones touchées⁵⁶. L'Observatoire du développement humain durable (ODHD) a montré que le conflit a fait baisser l'indice de développement local de 9,4 pour cent. Les municipalités situées dans le nord et le centre du pays, qui sont les plus touchées par le conflit, ont connu la plus faible progression de leur indice de développement local.

55 - World Bank. 2022. Mali Economic Update - April 2022. Resilience in Uncertain Times: Renewing the Social Contract. Washington, D.C.: World Bank

56 - Ibid.

- Le Gouvernement malien doit engager des discussions de paix avec toutes les forces politico-armées nationales.
- Le Gouvernement malien doit mettre un terme à la répression indiscriminée qui contribue à la radicalisation de certaines catégories de personnes et facilite leur recrutement par des mouvements djihadistes.
- Le Gouvernement malien doit s'atteler à assurer la présence étatique sur toute l'étendue du territoire.
- Le Gouvernement malien doit répondre à la demande citoyenne d'un État fort et juste, réinventé à partir d'un consensus qui prend racine dans l'histoire et la spécificité du pays.
- Le Gouvernement malien doit renforcer la cohésion nationale et mener des politiques spécifiques en faveur des communautés qui s'estiment marginalisées.
- Le Gouvernement malien doit répondre à la demande d'un ordre juste.
- Le Gouvernement malien doit créer les conditions pour que toutes les formes de productions dans l'économie rurale puissent coexister harmonieusement.
- Le Gouvernement doit travailler à la transformation structurelle de l'économie.
- Le Gouvernement malien doit mener des politiques ouvrant la voie à l'industrialisation par la transformation des ressources de bases.
- Le gouvernement malien doit mener des politiques volontaristes et efficaces de l'emploi, notamment celui des jeunes.
- Le Gouvernement malien doit lutter contre les différents trafics (drogues, armes, êtres humains ou ressources naturelles) et les activités de banditisme qui participent grandement à la conflictualité. L'interpénétration entre les systèmes mafieux locaux et internationaux oblige à trouver des réponses nationale et internationale, avec la mobilisation des organisations sous-régionales, régionales et des Nations Unies.
- Le Gouvernement malien doit lutter contre la fraude fiscale, élargir de manière juste et équitable l'assiette fiscale pour financer son développement.

Au Mali, de l'opération « Serval » à la force Barkhane et depuis 2021 de « la coopération d'État à État » avec la Russie, on note une escalade de la violence. Après plus de dix ans de mise en œuvre, la seule réponse militaire aux crises qui secouent le pays a montré ses limites. L'armée française, accueillie avec enthousiasme, il y a dix ans, a quitté le pays sans gloire avec la réputation d'avoir perdu la « guerre contre le terrorisme » qu'elle menait de concert avec les FAMA.

Les groupes terroristes, les insurrections djihadistes et nationalistes touarègues débutées en 2012 dans le nord du Mali quelques mois après la déstabilisation de la région orchestrée par les forces de l'OTAN à travers la guerre menée pour se débarrasser du Colonel Mouammar Kadhafi, ont essaimé dans tout le pays et dans la sous-région. Elles ont d'abord gagné le centre du Mali, notamment la région de Mopti où elles ont pris des tours de violences intercommunautaires opposant milices dogons et peuls. Dans une très large partie du pays, peu à peu, la présence de l'État se réduit à la portion congrue. Dans certains endroits, elle a même disparu au profit de nouveaux types d'organisations politiques dont la direction est assurée par des groupes armés djihadistes, des groupes d'autodéfense à base ethnique ou des bandes de brigands.

Les conflits et leurs cortèges de drames humanitaires (morts et blessés, déplacements de population, insécurité multidimensionnelle...) prospèrent sur le terreau de l'incapacité de l'État postcolonial à répondre aux immenses besoins sociaux de la majorité de la population. Elle traduit aussi l'étendue des contradictions de classes au sein des sociétés et la crise dans l'économie du monde rural. Toutes ces problématiques s'expriment sous des formes diverses : questions foncières ou immobilières, conflits entre éleveurs et agriculteurs, difficultés de contrôle des marchés transfrontaliers, gestions conflictuelles des communs.

On peut voir donc que la violence au Mali procède de plusieurs mécanismes et la résolution de la crise nécessite des approches politiques. Cela ne signifie point que la force armée n'est pas nécessaire, mais elle doit être un instrument parmi d'autres pour en arriver à la négociation d'un contrat social assurant la paix et la concorde civile. Il faut une approche multidimensionnelle et centrée sur les populations de la sécurité. La sécurité ici entendue est consubstantielle à la liberté et à la dignité humaine. Elle est par conséquent le gage d'un véritable exercice de la citoyenneté. La légitimité de l'État à refonder doit reposer sur sa capacité à créer un cadre propice à l'épanouissement des populations. L'accès aux services sociaux de base est l'une des modalités et pas des moindres qui permet de légitimer les prétentions de l'État à assurer l'ordre et la concorde civile. Dans cette perspective, la construction de l'État-providence solidaire, expression du pacte social et de la volonté du vivre ensemble, est une exigence.

Pour relever tous ces défis, le Mali et l'ensemble des pays sahéliens ont besoin de solidarité. Aider les pays sahéliens, c'est créer un cadre international qui leur permette de mettre en œuvre des choix de développement endogènes, créateurs d'emploi, valorisant les richesses du sol et du sous-sol au profit des populations, avec de larges programmes sociaux et un retour des services publics.

Bamako.com Mali : 2^e producteur mondial de karité (consulté le 7 septembre 2023)

<http://news.abamako.com/h/281053.html>

- Africanews Mali : Le colonel Maïga annonce l'interdiction des ONG financées par la France
<https://fr.africanews.com/2022/11/22/mali-le-colonel-maiga-a-nonce-linterdiction-des-ong-financees-par-la-france/>
- Ambassade de France au Mali Discours de François Hollande prononcé à Bamako (2 février 2013)
<https://ml.ambafrance.org/Discours-de-Francois-Hollande>
- Annuaire statistiques du Mali, 2021 Institut National de la Statistique (INSTAT)
- ARNAUD, Jean-Claude et PIGEONNIÈRE, Anne Lerebourd. Atlas du Mali. Éditions JA, 2^e éd., coll.«Les Atlas de l'Afrique», Paris, 2001.
- Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS) Éléments de bilan du soutien public à l'élevage au Mali depuis Maputo Document de travail
- Banque Africaine de Développement (BAD) MALI – Document stratégie pays (DSP) 2021-2025 2021
- Banque mondiale République du Mali Rapport de revue du secteur agricole VOLUME 1 : Atouts, contraintes et piliers de transformation de l'agriculture malienne Août 2022
- Pierre BOILLEY, François BOST, Denia CHEBLI, Christian COULON, Universalis, « MALI », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 20 avril 2023. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/mali/>
- Bourgeot, A. (2013). Mali. *Diplomatie*, (65), 32-37.
- Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) — en anglais Africa Center for Strategic Studies (ACSS) — est un centre de recherche de la National Defense University du département de la Défense, des États-Unis.
- Centre d'études stratégiques de l'Afrique L'insurrection islamiste aux portes de Bamako consulté le 9 septembre 2023
<https://africacenter.org/fr/spotlight/linsurrection-islamiste-aux-portes-de-bamako/>
- CASAJUS Dominique, « Écritures ordinaires en pays touareg », *L'Homme*, 2012/1 (n°201), p. 31-54.
- Cisse, M. G. (2018). 11. Hamadoun Koufa, fer de lance du radicalisme dans le Mali central. *Biographies de la radicalisation: des messages cachés du changement social*, 181.
- Clauzel, J. (1962). Les hiérarchies sociales en pays touareg. *Travaux de l'Institut de recherches sahariennes*, 21, 120-175
- Crisis group Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali, Rapport Afrique N°293, 9 novembre 2020
<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/293-en-ruyer-la-communautarisation-de-la-violence-au-centre-du-mali>
- DE LEÓN COBO, Beatriz et GONZÁLEZ, Patricia Rodríguez. Le recrutement et la radicalisation des Peuls par les groupes terroristes au Sahel. 2020.
- District de Bamako Présentation de la ville de Bamako
<https://bamako.ml/district-de-bamako/>.

- Eizenga, D., & Williams, W. Le puzzle formé par le JNIM et les groupes islamistes militants au Sahel
Bulletin DE LA SÉCURITÉ AFRICAINE N° 38 Décembre 2020
<https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/ASB-38-FR.pdf>
- Financialafrik.com Mali : l'armée annonce avoir déclenché des opérations militaires dans plusieurs localités. Consulté le 11 septembre 2023
[https://www.financialafrik.com/2022/01/18/mali-larmee-an-
nonce-avoir-declenche-des-operations-militaires-dans-plusieurs-localites/](https://www.financialafrik.com/2022/01/18/mali-larmee-an-
nonce-avoir-declenche-des-operations-militaires-dans-plusieurs-localites/)
- Ibrahim, I.Y. (2017), « Insurrections jihadistes en Afrique de l'Ouest : idéologie mondiale, contexte local, motivations individuelles », Notes ouest-africaines, N°07, Éditions OCDE, Paris.
- Institute for Economics & Peace. Global Terrorism Index 2023 : Measuring the Impact of Terrorism, Sydney, March 2023. Available from: <http://visionofhumanity.org/resources> .
- KONARÉ, ALPHA OUMAR, et ADAME BA KONARÉ. Les grandes dates du Mali: des origines à la fin de la IIe République. Cauris, 2019.
- KONARÉ, B. (2020). Le centre du Mali entre djihadisme et ethnocentrisme.
- Pierre Francis LACROIX, « PEULS, FULBE ou FULANIS », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 23 avril 2023.
URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/peuls-fulbe-fulanis>
- MAGASSA, Hamidou et GUINDO, Moussa. Etat des lieux de l'Islam au Mali. Rapport de consultation, Bamako: Fondation Friedrich Ebert/SERNES, 2003.
- Michailof, S. (2018). Mali, une guerre sans fin? Revue Défense nationale, (2), 51-55.
- Minassian Gaïdz (2011). Zones grises, quand les États perdent le contrôle, Autrement, 2011, 208 p
- Ministère des Armées Dossier de presse Opération Barkhane
[https://www.defense.gouv.fr/operations/afrique/bande-sahe
lo-saharienne/barkhane/dossier-de-reference/operation-barkhane](https://www.defense.gouv.fr/operations/afrique/bande-sahe
lo-saharienne/barkhane/dossier-de-reference/operation-barkhane)
- Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)
Note trimestrielle sur les tendances des violations et atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire au Mali 1er octobre — 31 décembre 2022
[https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/minus
ma_notetrimestrielledh_oct-dec2022_22mars2023_0.pdf](https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/minus
ma_notetrimestrielledh_oct-dec2022_22mars2023_0.pdf)
- Office for the Coordination of Humanitarian Affairs Global Humanitarian Overview 2022
<https://www.unocha.org/sites/unocha/files/Global%20Humanitarian%20Overview%202022.pdf>
- Poupart, P. (2019). Quand la puissance se disperse: les relations entre le Sahara-Sahel et le Maghreb depuis la chute du colonel Kadhafi (2011-2018). Hérodote, (1), 101-121.
- République du Mali Ministère des Mines et du Pétrole Politique nationale de développement du secteur minier et pétrole
- SANGARÉ, Boukary. 12. Le Centre du Mali : Vers une question peule ? Biographies de la Radicalisation : Des messages cachés du changement social, 2018, p. 203.
- United Nations Development Programme (UNDP) Human Development Report2021/2022 , Uncertain Times, Unsettled Lives: Shaping our Future in a Transforming World
- UNFPA, Bureau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Étude monographique sur la démographie, la paix et la sécurité au sahel cas du Mali

- WakatSéra Mali: des terroristes brûlent des camions transportant des marchandises consulté en ligne le 9 septembre 2023
<https://www.wakatsera.com/mali-des-terroristes-brulent-des-camions-transportant-des-marchandises/>
- World Bank. 2022. Mali Economic Update - April 2022. Resilience in Uncertain Times: Renewing the Social Contract. Washington, D.C.: World Bank
- WORLD DATA ATLAS MALI NATIONAL DEFENSE Mali — Military expenditure in current prices
<https://knoema.com/atlas/Mali/Military-expenditure>
- United Nations Development Programme (UNDP) Human Development Report2021/2022 , Uncertain Times, Unsettled Lives: Shaping our Future in a Transforming World
https://hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/hdr2021-22pdf_1.pdf

LE MALI EN CRISE

Cette publication a été soutenue par la fondation Rosa Luxemburg. Les positions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement les points de vue de Rosa Luxemburg Stiftung.

This publication has been supported by the Rosa-Luxemburg-Stiftung. The positions expressed herein do not necessarily reflect the views of the Rosa-Luxemburg-Stiftung”



Regional Office West Africa

Villa 43, Mermoz Sotrac, Dakar, Senegal

Tel. +221 33 869 75 19 - Email: info.dakar@rosalux.org